

FÉDÉRATION DE LA MÉTALLURGIE

COMPTE RENDU DES TRAVAUX
5 ET 6 DECEMBRE 2018

DOSSIER

CONSEIL

NATIONAL

la
cgt
métallurgie

I N T R O D U C T I O N



Fabien GACHE

*Membre du Bureau
Fédéral*

Les questions internationales sont souvent peu évoquées dans nos syndicats si ce n'est par la distribution d'un tract sur un sujet précis.

Mais dans bien des cas, ces questions ne sont jamais abordées lors des réunions de militants ou des réunions des commissions exécutives et par conséquent, auprès de nos syndiqués.

C'est problématique à plus d'un titre.

D'abord parce que le CGT (confédérale et fédérale) a une activité à l'international et elle relaie aussi ce qui se passe ailleurs en termes de batailles syndicales, de mobilisations de salariés. De fait, nos militants n'ont souvent que les

informations des médias qui, au-delà de l'orientation politique de l'information visant à promouvoir une seule vision du monde possible, passent sous silence les luttes syndicales et contreponds qui existent dans différentes régions du monde.

D'autre part, savoir ce qui se passe ailleurs permet de comprendre ce qui se passe chez soi, de mesurer l'ampleur et la logique des politiques néolibérales mises en mouvement à travers le monde, au seul service des multinationales.

Les questions géopolitiques ne sont pas détachées des questions sociales et nous avons une responsabilité importante dans ce domaine pour compenser le matraquage médiatique. Concernant ce que l'on appelle « la crise migratoire », ou ce que nous devrions plutôt appeler, « crise des réfugiés », nous avons des choses à dire.

Donner des informations et des éléments de réflexion sur les causes des conflits à travers le monde, avec l'implication armée des états pour les seuls intérêts des multinationales, permet d'aborder l'immigration d'un tout autre point de vue. Sujet sensible, s'il en est dans les établissements et dans toutes les catégories professionnelles, qui plus est dans la situation actuelle.

Le comportement inhumain et cynique du gouvernement français, concernant l'absence d'accueil des migrants

contraints de quitter leur pays, vise à faire diversion sur les responsabilités de la France à la fois, dans les guerres à travers le monde avec son lot d'appauvrissement et de souffrance des populations. Mais aussi au plan national, où le sujet occulte totalement les débats pourtant nécessaires des dites réformes structurelles de Macron et leurs conséquences.

Nous savons que dans la situation sociale aussi dramatique que nous connaissons, couplée à l'absence de perspective politique, une frange importante de la population est fragilisée, recroquevillée sur elle-même et naturellement perméable à la politique du bouc émissaire.

Or, le gouvernement et bien d'autres acteurs ont fait le choix d'instrumentaliser « la crise migratoire » renforçant le racisme, la xénophobie, les thèses d'extrême droite... pour détourner les regards des conséquences sociales de ses choix politiques. Et l'histoire a montré à quel point les thèses fascistes étaient profitables au patronat puisque, par nature, elles consistent à opposer les travailleurs à travers le monde.

Apporter des éléments de réflexion sur les enjeux des conflits et notamment pour contenir le pouvoir des multinationales sur les matières premières, mais aussi sur la main-d'œuvre savamment exploitée des pays pauvres, permet d'y voir plus clair sur les raisons

de la mise en concurrence exacerbée que nous connaissons aujourd'hui.

Le dépeçage du Code du travail ou des conventions collectives, en France, fait suite à celui qui a été opéré dans bien d'autres pays du monde et bien en amont, avec le même prétexte fallacieux patronal et par voie de conséquence, avec les mêmes effets délétères sur les conditions sociales des populations.

Au fil de la décomposition des garanties collectives des pays (Code du travail et conventions collectives) obtenue par le patronat, c'est la mise en œuvre progressive et aujourd'hui la généralisation des « accords dits de compétitivité » dans tous les pays du monde.

Voir cela, c'est pouvoir mesurer que la régression des autres travailleurs à travers le monde conduit à sa propre régression et, qui plus est, dans une situation où, au-delà des seuls travailleurs, ce sont les états qui sont mis en concurrence à l'échelle internationale avec, à la clé, l'argent public des pays concédé aux multinationales.

Le Roumain, l'Espagnol ou le Marocain n'apparaît pas comme un ennemi, ou celui qui pique le boulot, mais comme la victime d'une même logique capitaliste.

Regarder ce qui se passe ailleurs permet de voir que nous sommes confrontés à une même logique. Si, avec une

histoire et un niveau de protection sociale différent selon les pays, le droit du travail et plus largement le droit social ont été édifiés comme un instrument pour limiter les effets du marché capitaliste, le mouvement inverse s'est progressivement imposé pour « Soumettre le droit du travail au marché. »

Au fond et sous des formes parfois différentes, nous avons assisté, et dans un temps relativement court, à un processus de renversement du droit du travail qui est de moins en moins un droit de la protection – et encore moins de l'émancipation – du Travail et de plus en plus un droit de la sécurisation du Capital.

Dans cette perspective, et pour accroître le rapport de subordination (le pouvoir patronal) nécessaire pour imposer cette ligne politique, l'élément commun des politiques néolibérales à travers le monde consiste à individualiser les rapports sociaux. Dans cette logique, tout ce qui relève de garanties collectives (le Code du travail, convention collective, accords d'entreprises) est l'objet d'un laminage en règle.

Les discussions en cours dans la branche sur les qualifications, le temps de travail, la santé et sécurité au travail... Ou encore les accords signés en juillet, par les autres organisations syndicales, sur le contrat de chantier et la fin du délai de carence pour les intérimaires et les CDD, ont pour visée de répondre à cet objectif. Nous y reviendrons plus en détail dans la discussion.

Le discours et les dispositifs patronaux mis en œuvre à l'échelle mondiale visent les salariés pour qu'ils intériorisent, comme une donnée indépassable, les incertitudes du marché, les baisses de salaire, le changement de poste de travail ou la perte d'emploi.

Le taux de profits des multinationales, sous forme de dividendes et de valeur d'actions, est présenté comme la seule finalité possible des politiques publiques, sociales et environnementales susceptibles de préserver le moindre mal social des populations.

Au mois d'août, un gestionnaire d'actif londonien annonçait que les entreprises n'ont jamais versé autant de dividendes à leurs actionnaires dans le monde et notamment en France (ils devraient atteindre 1 358 milliards de dollars en 2018 et plus en 2019. Soit +80% depuis 2009).

Mis à part quelques syndicats et organisations politiques, on ne peut pas dire que cela provoque une vague de contestation, d'injustice face à ce flot d'argent, comparativement à la situation faite aux salariés et populations en général.

Au contraire, le patronat et ses commis (Les Echos du 21 août 2018) présentent l'information comme « *une bonne nouvelle, qui montre la santé financière éclatante des grandes entreprises, le reflet du dynamisme de l'économie mondiale, les performances financières des firmes européennes...* »

Profitabilité des entreprises obtenue

selon eux, grâce « *... Aux effets favorables des baisses d'impôts, mais aussi dopée par les efforts accomplis (les salariés ?) ces dernières années avec la réorganisation de la production, la réduction des poches d'inefficacité, la réorganisation des périmètres d'activité...* ».

« *Quand le vent gonfle les voiles...* » disent-ils, « *... Le navire peut aller beaucoup plus vite qu'avant. Et c'est tant mieux car ces dividendes records ont une utilité sociale majeure. Dans tous les pays où la retraite fonctionne par capitalisation, ils permettent aux investisseurs institutionnels qui gèrent les fonds de verser des pensions honorables, alors que l'autre grand placement, les obligations, a un rendement extraordinairement affaibli...* ».

On voit bien la cohérence de la stratégie des politiques néolibérales mise œuvre à l'échelle de la planète.

Après avoir inoculé l'idéologie « du marché pour le marché » dans toutes les sphères de la société à commencer

par l'école et qui s'est imprégnée dans les esprits d'un grand nombre, la stratégie consiste à défaire tout ce qui peut s'opposer « au marché ».

L'organisation de la solidarité est alors un frein à l'extension de la logique marchande à toutes les activités humaines. C'est pourquoi elle est depuis trente ans la cible privilégiée des politiques néolibérales.

Raison fondamentale qui, au-delà de la manne financière que cela représente, explique les réformes systémiques liées aux systèmes de protection sociale déjà opérées à travers le monde incluant la retraite, mais aussi les services publics et les libertés collectives garanties par le droit du travail (liberté syndicale, négociation collective et droit de grève).

• Pas étonnant dans ces conditions, que le capital, le patronat soit « mis à l'abri », exonéré de ses responsabilités et de ses exigences quant à la situation sociale de la population française...





mise en exergue par le mouvement dit « des gilets jaunes ».

- Pas étonnant que, depuis le mouvement, la presse dite économique a surenchéri sur le pseudo-poids de la fiscalité Française qui pénaliserait la bonne marche des entreprises et in fine, le pouvoir d'achat des salariés,

- Pas étonnant que le salaire socialisé soit relégué au statut de charge, de frein au pouvoir d'achat des ménages,

- Enfin, pas étonnant que dans le journal du dimanche, le JDD de dimanche dernier, ceux auto désignés « les gilets jaunes libres » avec entre autres l'ex candidat du FN et l'auto-entrepreneuse bretonne, qui se déclarent « des citoyens engagés qui constituent une représentation honnête de la France qui souffre et se sent délaissée » demandent l'ouverture d'états généraux de la fiscalité... » ce que le gouvernement a par ailleurs annoncé hier.

Bien sûr, les choses sont plus complexes sur le terrain et il faut se garder d'amalgamer et minorer ce que certains défendent par ailleurs et notamment sur une autre répartition des

richesses et plus de justice sociale.

Mais le terme même « des gilets jaunes », qui nomme à dessein ce mouvement, participe à l'amalgame et la seule question des taxes et de la fiscalité prend alors le pas, même si les choses se sont modifiées depuis le début du mouvement. Oui, il ne faut pas faire d'amalgame mais il faut être lucide. Ce mouvement bénéficie d'une incroyable bienveillance de la part des médias conservateurs.

Il révèle l'absence de culture politique, de solidarité, de repère, il révèle aussi un populisme à la Pujade ou dit autrement, un populisme du 1er de cordée à la Macron...

Un mouvement qui, selon les mêmes, acterait la mise au rebus des corps intermédiaires et de la CGT en particulier.

Un mouvement désigné légitime par « la démocratie de l'audience... soumis au temps réel à la supervision et la critique de leur congénère... », quand bien même, fausses informations et contradictions des intervenants sont légion.

Il est bien sûr compréhensible de

craindre de passer à côté du grand soir, alors qu'il se déroulerait, là, sous nos yeux. Mais cela mérite de réfléchir avant de foncer tête baissée pour ne pas prendre le risque une fois de plus de s'éloigner des aspirations populaires.

L'histoire nous l'apprend, la misère et la colère n'amènent pas mécaniquement le progrès social, elles peuvent au contraire renforcer un pouvoir déjà fortement réactionnaire.

Ce mouvement est un symptôme de la crise de la démocratie représentative. A cet égard, il y a plusieurs approches qui cohabitent : la volonté de nouvelles formes de démocratie, plus directe, plus participative ; mais pour d'autres, la revendication d'un pouvoir fort supposé plus protecteur. Et les effets politiques de cette dernière tentation peuvent être redoutables.

Très clairement, le mouvement dit « des jaunes », montre beaucoup de signes que son centre de gravité se situait au départ dans l'espace le plus à droite du mouvement social et qu'il ne s'est pas déplacé tant que cela depuis le début du mouvement.

A l'évidence, ce mouvement révèle aussi nos difficultés à mobiliser dans les entreprises et notamment sur la question des salaires.

Il interroge quant à la prégnance du néolibéralisme dans les esprits qui génère, parfois ou trop souvent, un sentiment d'impuissance, voire d'inutilité de l'activité ou de l'action syndicale.

Ce n'est pas dans la rue que ça se passe, mais d'abord dans l'entreprise, sur le lieu de travail. Là où l'exploitation et l'asservissement au néolibéralisme prennent racine.

Il y a des millions de personnes qui partagent une saine colère contre la vie chère, mais qui sous aucun prétexte n'iraient défiler aux côtés de leader de l'extrême droite. Qui ne resteraient pas passifs devant des agressions racistes. Qui, s'ils soutiennent la contestation contre la vie chère, ne sont tout simplement pas des gilets jaunes et ne sont pas dans l'action.

Contrairement à ce que certains affirment, les classes populaires ne sont majoritairement pas réactionnaires ni lepénistes. Déçues par la gauche, elles choisissent l'abstention et ne s'investissent que trop peu dans l'action collective. Alors rien ne nous contraint à préférer les fâchés pas trop fachos.

Nous avons au contraire de réelles perspectives, mais à la condition d'accélérer nos réflexions pour reconquérir ces classes populaires silencieuses, pour développer leur capacité d'action, leur capacité d'intervention sur les stratégies d'entreprises, sur les politiques publiques qui les concernent au 1er plan.

Nous devons redynamiser le fonctionnement de notre organisation, et revisiter notre pratique syndicale pour la mise en mouvement du plus grand nombre de notre force organisée, à commencer par nos

syndiqués et sur leur renforcement.

De la même manière, beaucoup de nos outils, des différentes structures en passant par nos argumentaires sont bien souvent sous-utilisés, voire totalement méconnus, ici ou là.

Enfin, la question de la formation syndicale de nos militants, de nos syndiqués est, bien entendu, un enjeu majeur pour laquelle trop de syndicats se sont désinvestis.

Autant de sujets qui ont été au cœur des débats et des axes de plan de travail élaborés et proposés lors des Assises de la Vie Syndicale et des services de l'automobile à partir de la feuille de route du 41ème congrès fédéral.

Concernant la syndicalisation :

La Fédération recense 57 909 adhérents dans 5 360 bases organisées dont 2440 syndicats. Depuis le début de l'année 583 syndicats ont réalisé 2 128 adhésions nouvelles dont 343 UFICT et 147 UFR.

Sur les 10 dernières années, nous constatons une perte constante des adhérents. Nous réalisons des adhésions, avec de fortes inégalités selon les endroits, mais elles ne compensent pas les départs.

Pour autant, là où la syndicalisation constitue une partie intégrante de l'activité syndicale quotidienne, nous observons des résultats intéressants qui montrent de réelles opportunités dans la période.

L'objectif de dépasser les 70 000 adhérents apparaît clairement possible, si on veut bien s'en donner la peine. Il va sans dire le lien entre forte syndicalisation CGT et résultats électoraux favorables à la CGT.

C'est donc une question qui doit faire l'objet d'un vrai travail de fond de nos syndicats. Il y a 205 028 salariés de la métallurgie qui votent CGT, il y a donc de la marge. La lecture de la presse syndicale CGT est bien sûr aussi un enjeu important.

Par ailleurs, s'il ne faut pas masquer des résultats électoraux décevants comme ceux de Renault Technocentre où la CGT perd la représentativité, il y a plutôt une tendance positive dans la branche, comme à PSA Tremery, Bosch Rodez ou encore Lincoln Electric.

Concernant nos outils de proximité que sont les USTM/ Comités de Coordination Métaux

Il a été question de franchir une nouvelle étape dans l'évolution et l'efficacité de nos USTM conformément à la décision prise lors du 41ème congrès de notre fédération.

Sujet d'autant plus important que le territoire est devenu un lieu où se matérialisent de plus en plus les projets économiques, les choix politiques qui ne font qu'accentuer la concurrence entre territoires et de fait entre salariés.

Faire un point précis de la situation des sites et groupes et évaluer, au plus près, l'état des marchés, leurs tendances, mais aussi

la stratégie des grands groupes concernés, c'est important.

Elaborer collectivement un Plan de travail et des propositions permettant à la CGT de s'exprimer de façon offensive et d'une seule voix, quant à l'avenir de telle ou telle activité sur le territoire, sont des exemples concrets qui ont permis à la CGT de se dynamiser pour être offensive.

D'autre part, construire un Plan de Déploiement, décliné en Territoires, en lien avec la Confédération, comme ce fut le cas en AURA, dans le grand Est et en PACA a déjà donné des résultats intéressants.

Chaque région et territoire ont leurs particularités et il n'y a pas forcément de modèle dupliquable, mais l'essentiel est d'aller vers plus de proximité avec notre conception d'un syndicalisme d'adhérents où le syndiqué demeure le pilier central de notre activité.

4 éléments incontournables de construction ont été au cœur du débat :

- Une vocation revendicative. L'USTM est l'outil qui peut aider à l'élaboration des contenus revendicatifs et les fédérer.

- Une vocation de déploiement grâce à la réalisation de Plans de Syndicalisation, de continuité et de parrainage en lien avec les UD et les UL.

- Une vocation de proximité pour que l'USTM soit un espace de vie où les syndicats petits et grands jouent un vrai rôle.

- Une capacité à prendre en compte les enjeux et réalités dans les territoires, de la négociation sur nos champs conventionnels au travail croisé sur les questions de filières industrielles.

Sur notre politique financière :

Il a été rappelé que la politique financière ne pouvait pas se dissocier de la vie syndicale. Le nombre d'adhérents et la bataille du 1% du salaire sont évidemment deux questions indissociables.

A cet égard, le rôle du trésorier est important car s'il doit prendre en compte toutes ces dimensions, son rôle ne se limite pas





à comptabiliser mais à impulser une politique financière audacieuse.

Le niveau de cotisations syndicales pour les 3 dernières années correspond à 26% du budget fédéral. Nous voyons bien que le chemin à parcourir pour arriver au 100% et obtenir ainsi une indépendance parfaite est encore long.

La formation syndicale

Lors des assises, les camarades ont assisté à la projection du film de notre camarade Yves Gaonac'h, « A l'école de la CGT », réalisé dans le cadre du 70ème anniversaire du centre de formation de la CGT Benoit Frachon, à Courcelles sur Yvette.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore vécu, ils ont pu voir qu'une formation syndicale c'est d'abord un grand moment d'échanges et de partages d'expériences et de connaissances. C'est aussi la découverte des singularités des autres camarades.

Mais chacun a aussi pu mesurer les difficultés que rencontre le secteur formation syndicale. A la fédération :

- Nous sommes passés de plus de 400 stagiaires en

2015, à a peine plus de 250 en 2018.

- En 2015, nous avons dû annuler plus de la moitié de nos stages organisés à Courcelles et la moyenne de stagiaires par formation est tombée de 12 à 10 stagiaires. Les femmes y sont trop peu représentées, elles ne représentent que 15% des stagiaires

Les raisons qui expliquent cela sont multiples, mais le constat est sans appel. Moins de militants formés, c'est moins d'efficacité de la CGT. La formation syndicale est un pilier de notre qualité de vie syndicale, elle est aussi un outil indispensable pour construire le rapport de forces dont nous avons besoin dans les entreprises.

La Fédération est aussi dotée d'un collectif Formation syndicale composé de 19 camarades qui travaillent sur la mise à jour des formations, sur le contenu de projets. La FD est aussi doté d'un collectif formation CSSCT de 20 camarades.

Insister sur le développement de la formation syndicale CGT est un enjeu politique majeur et le patronat ne s'y trompe pas ! Raison pour laquelle il va tenter de développer

ses propres formations, ou plutôt son emprise idéologique auprès des élus.

Ainsi, et pour ne prendre qu'un exemple, la direction de Renault explique que « *la qualité du dialogue social est liée à la formation des élus, notamment au modèle économique (de Renault) et à ses enjeux. Il est essentiel sur ces points d'avoir un socle de compétences partagées...* ».

Et elle ajoute,

« *Notre démarche (dans l'accord syndical) vise un dialogue social efficient, afin que tout ce que contient l'accord ait une utilité.*

C'est-à-dire que tous les organes représentatifs du personnel aient une fonction précise et que les ressources qui leur sont consacrées soient créatrices de valeur.

Un dialogue agile afin que notre dispositif puisse accompagner la transformation de l'entreprise sans la freiner, voire même qu'il permette de l'anticiper au niveau national, des établissements et au niveau infra-établissements... »

On ne peut être plus clair et mesurer à quel point la formation syndicale CGT est un axe politique majeur !

Aussi et pour développer nos formations syndicales, il a été proposé de renforcer le collectif fédéral et de décentraliser dans les départements des stages de formations qui ne se soustraient pas de nos formations à Courcelles, mais qui au contraire se complémentent.

Ce qui sous-entend le développement d'un réseau de référents Formation Syndicale dans les USTM et les collectifs

départementaux, dans le cadre d'un travail commun avec le collectif fédéral, qui auront pour tâche :

- De recenser les besoins des syndicats en termes de formation et l'organisation de la réponse à ces besoins

- De construire la formation d'un réseau de formateurs dans les territoires, sur lesquels nous pourrions nous appuyer

- D'aider les syndicats pour la construction de cursus de formation adaptés.

Pour conclure, on ne construira pas le rapport de forces dont nous avons besoin à coups de slogans ou de formules incantatoires. Mais par la prise en compte de l'ensemble des sujets évoqués à l'instant. Plus nos élus, nos syndiqués seront formés, informés, plus ils seront en mesure d'aller à la discussion avec leurs collègues de travail et plus nous élargirons la mobilisation dont nous avons besoin, y compris dans le cadre des négociations de notre dispositif conventionnel.

Pour conclure, la CGT a lancé une action sur l'ensemble du territoire le 14 décembre, le jour où se tient la réunion de la Commission Nationale de la Négociation Collective sur le Smic et les minima de branches.

Une action qui doit se préparer maintenant et qui doit amener à développer l'action dans les entreprises dès le début de l'année :

- Agir pour une augmentation immédiate des salaires, pensions et de la protection sociale !

- Agir pour le retrait du plan d'économies sur les allocations chômage.

Patrick BERNARD,
USTM 38

Concernant le mouvement des gilets jaunes et plus spécialement notre organisation, notre USTM a rapidement travaillé à un texte afin que gilets jaunes, gilets rouges et gilets verts s'unissent pour lutter ensemble.

Deux assemblées générales ont eu lieu à l'UD de l'Isère afin de voir comment avancer ensemble avec les gilets jaunes et, surtout, faire en sorte que nos syndicats réalisent des AG en interne pour voir où il est possible de mener des luttes sur nos revendications. Comme dans beaucoup d'endroits, nous avons des camarades qui apprécient ou pas ce mouvement, mais au sein de l'USTM 38, une très grande majorité apprécie ce qui est en train de se passer actuellement.

A propos des récentes déclarations de Philippe Martinez concernant la généralisation de la lutte, la première déclaration confédérale a été vraiment mal appréciée. Je crois vraiment qu'elle est symptomatique de ce syndicalisme d'un autre âge. Je pense que si on avait pris le soin de consulter les syndiqués qui, pour beaucoup d'entre eux soutiennent depuis le début cette contestation, nous aurions eu une déclaration sûrement d'une teneur moins crispante !

Je l'ai déjà trop dit mais je le répète : le syndiqué acteur et décideur, cela doit devenir une réalité à tous les niveaux de la CGT. Le syndiqué ne doit pas être uniquement consulté dans son entreprise. Notre organisation est construite avec cette persuasion qu'ont certains camarades que nous sommes bien dans un

système démocratique. Je ne peux développer et c'est dommage. Mais si vous pensez que 90 %, voire 98% sur un vote lors de congrès, c'est à l'image de nos syndiqués...

Mais nous sommes en très gros décalage avec la société. Nous sommes considérés d'ailleurs par beaucoup comme complices du pouvoir. Ces gens ne veulent plus que l'on décide à leur place ! La conséquence de ce qu'il se passe est que beaucoup ne s'engageront pas ou plus dans un syndicat qui les a traités de « fascistes » !

Surtout si on avait pris la peine de lire La France Périphérique, dont l'auteur, Christophe Guilly, propose une autre modélisation : il sépare la France en deux, entre « France métropolitaine » et « France périphérique ». La France métropolitaine reçoit les bénéfices de la mondialisation et est globalement prospère. La France périphérique, elle, souffre de la mondialisation et est prête à se révolter. Ce livre a été écrit en 2014.

Si la CGT est encore le syndicat qui a dans ses rangs des militants, c'est en partie grâce à ses structures, surtout celles de proximité. Dès que l'on perd le lien avec des syndicats qui ne font que de la réunionite patronale, sans participer aux discussions dans les UL, UD, USTM, FD on ne peut que constater

quelques années après les dégâts, que ce soit dans l'engagement, dans l'idéologie ou simplement dans les élections.

Je ferai plusieurs propositions.

- A court terme, organiser un vote du Conseil National pour un appel à manifester pour l'environnement le 8 décembre (j'aurais préféré, là aussi, que notre CGT, fasse une priorité en consultant les syndiqués sur l'environnement et poser la question de nos participations à ces manifs).

- A moyen terme, il y a urgence à construire la CGT de demain en re-politisant nos camarades par la création d'une formation politique pour déjà les cadres syndicaux, en rendant la formation des nouveaux DS obligatoire dans l'année de la prise de leur mandat, comme devrait l'être aussi celle des DSC. Je rappelle qu'il y aura une formation du 14 au 18 janvier et que trop de DSC ne l'ont pas suivie.

- L'organisation de débats avec des intellectuels qui, par leur travail, nous aident à comprendre ce monde. Certains ont peut être la capacité à comprendre et à analyser ; moi, je sais tailler un caillou car j'ai un CAP de tailleur de pierre, mais je ne suis pas géographe, ni anthropologue, ni sociologue. Pourquoi ne pas inviter lors des CEF



ou CN des personnalités telles qu'Emmanuel Todd, Frédéric Lordon, Jean-Claude Michéa ou Michel Onfray ? On peut les lire bien sûr, mais quand on sait le temps consacré à la lecture aujourd'hui...

• Enfin, se doter d'un matériel informatique permettant la consultation permanente ! Et en 2018 ce n'est pas si compliqué. Comme dans un syndicat d'entreprise, la CGT donne un avis, mais qu'elle cesse de décider !

Voilà, je n'ai fait que me répéter, mais c'est aussi ça être militant.

Jean-Pierre MERCIER,

DSC PSA

Je partage les craintes que soulève le caractère social très hétérogène du mouvement des gilets jaunes qui regroupe des salariés, des chômeurs, des retraités, des indépendants, des petits patrons ou des artisans, ainsi que son caractère politique lui aussi très hétérogène, mais je ne partage pas la conclusion qu'en a tiré la CGT dans ses premières déclarations. Je trouve que nous avons perdu énormément

de temps et que nous sommes lancés dans une course de vitesse contre l'extrême droite.

Il y a beaucoup de militants d'extrême droite parmi ce mouvement mais ce n'est pas pour autant que nous devons nous en détourner car qui peut leur faire contrepoids sinon les militants de la CGT ? Il faut rattraper le temps perdu et je me félicite de l'organisation de la journée du 14 décembre pour les salaires et les pensions de retraite car elle donnera un objectif à tous nos militants.

Le mouvement des gilets jaunes a eu le grand mérite de poser la question du pouvoir d'achat en France. Mais augmenter le pouvoir d'achat ne veut pas forcément dire augmenter les salaires.

Le patronat a des revendications comme la réduction de la dépense publique ou la baisse des cotisations sociales, mais nous en avons aussi, comme le Smic à 1 800 euros, l'augmentation générale des salaires et des pensions, et nous devons les défendre tous les jours dans les entreprises.

Nous sommes tous d'accord pour dire que la grève générale ne se décrète pas et les salariés en sont loin. En tout cas, la politique que nous menons chez PSA consiste à réunir les salariés autour de la machine à café pendant leurs temps de pause, pour discuter avec eux, les faire réfléchir à ce qui se passe dans notre pays aujourd'hui et poser l'objectif de la mobilisation.

Nous avons énormément de travail mais nous devons nous lancer dans une campagne pour les salaires au sein des entreprises. Je me bats d'ailleurs contre les militants de la CGT qui sont attirés par les blocages des gilets jaunes car c'est une solution de facilité, plus évidente que de discuter avec tout le monde dans les entreprises.

A PSA Poissy, nous avons réuni plus de 500 ouvriers pendant un temps de pause mais nous n'en sommes pas à un débrayage, encore moins à la grève, car cela demande un travail de fourni. Emmanuel Macron n'est pas le seul à avoir un problème ; les DRH aussi. Nous avons une bataille d'idées à mener dans les entreprises pour organiser les salariés, les faire réfléchir, discuter et inscrire clairement à l'ordre du jour la question la grève. J'espère donc qu'il y aura des appels à des arrêts de travail pour la journée du 14 décembre. La seule issue pour faire barrage à l'extrême droite se trouve dans nos entreprises car les

paralyser sera plus efficace que bloquer des ronds-points ou des axes routiers.

Frédéric CONSEIL,

DSC Endel (Engie)

Cela fait dix ans que nous réunissons de moins en moins de monde dans la rue. Pour une fois qu'il y a un mouvement d'ampleur soutenu par 80 % de la population et qui partage la majorité de nos revendications, nous n'y sommes pas, ce que je ne trouve pas normal. C'est dans la rue que nous devons être dès le 8 décembre ! J'attends donc de la CGT qu'elle rejoigne le mouvement des gilets jaunes.

Jean-Marie LIRON

Lundi dernier, lors de l'assemblée générale de l'USTM des Vosges, nous avons abordé la question des formes d'action car celles que développent les gilets jaunes, nous devons les développer nous aussi.

Je ne sais pas si nous serons prêts pour la journée du 8 décembre mais nous le serons pour celle du 14. Ce jour-là, nous n'irons d'ailleurs pas à une manifestation à Epinal car c'est dans les entreprises que cela devra se passer. Notre idée serait donc de boquer deux usines du bassin d'Epinal, celles de Trane à Golbey et SNWM à Gérardmer, en rassemblant militants et salariés. C'est en effet dans nos usines et non sur des ronds-points que nous créerons le rapport de force.



Bernard DEVERT

J'ai l'impression que le mouvement des gilets jaunes a basculé vers un cahier revendicatif dont le contenu est très proche du nôtre. Nous sommes aussi la seule organisation syndicale à avoir refusé les propositions du Premier ministre, en montrant qu'elles ne correspondent pas aux attentes.

Ce mouvement est parti du prix des carburants mais est passé à autre chose. Certains demandent aujourd'hui la démission d'Emmanuel Macron et nous sous-estimons ce que cela montre. Il y a aujourd'hui un mouvement d'exaspération qui nous pose question car les syndicats font partie des institutions qui sont critiquées, même si certains camarades participent aux blocages.

Quelle responsabilité avons-nous en tant qu'organisation syndicale ? Occuper un rond-point ne me dérangerait pas. Mais alors il faudrait le faire après un débat participatif avec les salariés dans les entreprises. Les choses bougent doucement parmi les gilets jaunes. Certains d'entre eux voient que nous pouvons être porteurs de convergences. Le gouvernement fait croire qu'il recule mais je pense que cela ne suffira pas car certains vont demander plus. Certains patrons demandent par exemple une réduction des charges et la CGT n'est pas d'accord avec cette revendication.

Le patronat et le gouvernement se servent

du mouvement social actuel. Le ministre des Finances a par exemple dit qu'il était d'accord pour augmenter les salaires mais qu'il fallait aussi baisser les cotisations sociales, les impôts et supprimer 50 000 emplois dans le service public. La question fondamentale est donc celle du financement de la protection sociale, que l'on est en train de fiscaliser.

Il y a neuf millions de pauvres en France et je suis très surpris qu'il n'y ait pas davantage de révoltes. La colère n'est d'ailleurs pas que dans les banlieues ou dans les petites villages de Province. La question est donc de savoir comment nous pouvons amplifier ce que nous faisons et les gilets jaunes nous donnent un point d'appui pour aller encore plus vite dans ce que nous devons faire (assemblées de syndiqués, AG avec les syndicats, etc.).

30 jeunes de la Snecma, dont certains syndiqués CGT, ont participé aux manifestations des gilets jaunes de Paris. Ils nous ont dit qu'ils allaient occuper le rond-point de l'autoroute A7 mais ne faudrait-il pas en parler aux salariés avant ? L'urgence ne porte-t-elle pas en effet sur les salaires, sans attendre les NAO de février ? Posons-nous donc la question de l'urgence d'augmenter le pouvoir d'achat par les salaires, de la reconnaissance de la qualification, et d'un déroulement de carrière pour tous qui revalorise le travail. Nous risquons en effet de nous couper de la

partie du salariat qui veut en découdre alors qu'une partie de celui-ci (ICT, jeunes, femmes, précaires) nous regarde. Comment mettre l'ensemble du salariat en mouvement ? Voilà la vraie question.

Thomas BEAUDOUIN,

DSC adjoint de PSA

Les gilets jaunes auront le mérite d'ouvrir les yeux des salariés. Nous rédigeons en effet souvent des tracts sur le pouvoir d'achat mais ne sommes pas entendus. Il faut donc en profiter, en étant présents dans les entreprises et en y organisant des assemblées générales, des discussions sur les salaires, etc. A l'heure actuelle, les patrons ne sont en effet pas inquiets de ce mouvement. Ils en profitent même pour réclamer une baisse des cotisations sociales. La journée du 14 décembre sera donc d'une importance primordiale. Pour qu'elle soit réussie, il faudra que nous travaillions dans les entreprises en organisant des AG, des discussions, etc.

Concernant les blocages des ronds-points, ils n'empêchent pas les voitures de circuler. Si blocage il doit y avoir, c'est donc dans les entreprises. Je me suis aussi rendu compte que certains gilets jaunes étaient « fachos ». Mais ils sont avant tout des salariés et vont dans les entreprises. Il faut donc discuter avec eux. La place de la CGT est dans les entreprises, où elle doit

organiser la journée du 14 décembre qui devra nous servir à continuer la lutte.

De la salle

Quel bonheur que ce mouvement des gilets jaunes ! Alors que la France était en pleine léthargie, la voici qui se réveille. Le malheur pour nous, c'est que nous ne sommes pas aux commandes, même si nous préparons le terrain depuis vingt ou trente ans.

Le communiqué de la Fédération ne m'a pas choqué : il n'a fait qu'informer nos camarades de la présence de militants d'extrême droite dans ce mouvement mais il ne leur interdisait pas d'y participer. Dans mon entreprise, des adhérents et des salariés nous ont d'ailleurs demandé ce que nous ferions ; nous leur avons donc répondu que nous étions là pour les représenter et leur avons demandé ce qu'ils voulaient faire.

Nous sommes montés à Paris pour « l'acte 1 » du mouvement et nous sommes faits gazer de 9 à 21 heures, avant que les jeunes de banlieue ne viennent tout casser. Je ne cautionne cependant pas la violence ni la casse. En vingt ans de manifestation, c'est en effet la première fois que j'ai eu peur, des casseurs comme des policiers. Et ce fut pareil lors de « l'acte 2 »,

Je comprends que des camarades aient peur de l'extrême droite mais nous ne pouvons pas les laisser seuls dans la rue. Nous y sommes donc allés

avec nos gilets rouges et n'avons pas toujours été bien accueillis au départ mais, petit à petit, nous avons ouvert la discussion et découvert que les manifestants n'étaient pas des « fachos ». Je pense donc que nous sommes en train de rater quelque chose.

Nous avons lancé un appel pour le 14 et l'on ne peut pas nous accuser de récupérer le mouvement car cela fait des décennies que nous sommes dans l'action. Dès que le mouvement est parti, nous avons lancé dans notre entreprise une consultation sur le pouvoir d'achat et je peux vous dire que la pression est en train de monter et que les salariés, qui demandaient à l'origine une prime, en arrivent à la question des salaires.

Je ne suis pas sûr de participer à la manifestation de samedi prochain car cela devient dangereux. Il faut cependant que nous nous interrogeons sur nos manifestations car défiler

sur un boulevard est « sympa » mais ne suffit pas. Je suis contre la violence mais je fais la différence entre briser des vitres et briser des vies.

Laurent TROMBINI,
*coordinateur du groupe
Thales*

Je me retrouve bien dans les interventions précédentes. Je me retrouve aussi dans les interpellations envers la CGT, dont la position nous a mis en difficulté et nous a fait perdre quelques semaines, le temps de la clarifier. Je me retrouve aussi dans certaines des 42 revendications publiées hier par les gilets jaunes, comme la revalorisation du salaire minimum, des pensions de retraite et des allocations chômage, ou le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes.

Je pense que nous avons besoin de nous exprimer sur ces sujets. Chez Thales, nous avons publié quatre tracts pour

expliquer ce qui se passe et clarifier la position de la CGT, qui est d'ancrer la lutte dans les entreprises, en partant des revendications définies avec les salariés. Il faut ensuite que nous les portions, mais aussi que nous soyons autrement visibles au niveau national, pour montrer que la CGT est un recours, en publiant un tract à plusieurs millions d'exemplaires et en nous fixant pour objectif de le distribuer dans les entreprises, à la sortie des gares, des stations de métro, etc. Si nous ne le faisons pas, nous serons en difficulté.

Chez Thales, les salariés de certains établissements ont appelé, en assemblée générale, à débrayer et les choses vont continuer comme cela. Il faut donc que nous parlions du 14 décembre, du 18, et ainsi de suite. C'est comme cela que nous arriverons à sensibiliser et mobiliser les salariés en urgence.

Christine CIOL,

Sidel Le Havre

Moins de militants formés, c'est moins d'efficacité et si nous en sommes convaincus, il est plus que jamais temps de sortir des slogans. Cette prise de conscience qui se renforce depuis quelques années doit maintenant se concrétiser. Patrick Bernard propose de rendre les formations DS et DSC obligatoires. Je ne sais pas comment l'on peut faire pour rendre quelque chose obligatoire à la CGT mais tous les syndicats doivent

adopter une démarche volontariste, et pas seulement pour nos élus.

Former nos élus est urgent et essentiel, mais préparer l'avenir de notre organisations, c'est commencer par former nos syndiqués. C'est aussi comme cela que l'on donnera envie aux syndiqués de s'impliquer, de développer leur base politique et leur sens critique pour s'émanciper de la pensée unique. C'est de cette manière que nous sortirons de l'urgence, quand on doit construire des listes pour les élections professionnelles par exemple. C'est aussi comme cela que nous soulagerons nos camarades qui ploient sous le cumul des responsabilités.

Pour finir, des syndiqués formés seront plus armés pour résister à la tentation de l'extrême droite qui, quoi qu'on en dise, tente de récupérer la colère sociale. Se préoccuper de la formation syndicale maintenant, dans le contexte agité que nous vivons, n'est pas hors sol. C'est tout de suite que l'on doit se consacrer à renforcer dans l'esprit des syndiqués l'idée que nous avons des luttes sociales et des revendications à porter.

De la salle

Le mouvement des gilets jaunes a fait descendre du monde dans la rue. Certes, il y a parmi les manifestants des militants d'extrême droite mais si nous sommes là pour la combattre, cela



permettra de donner une autre interprétation à ce mouvement. Il faut donc être présents. Certes, nous ne sommes pas toujours bien accueillis sur les blocages mais la réflexion progresse et les gilets jaunes réalisent que leurs revendications sont les nôtres. Et depuis le début de leur mouvement, ils ont réussi à faire des choses dont la CGT n'a jamais été capable.

Depuis trente ans, nos orientations ne sont pas forcément bonnes dans tous les domaines. Il faut donc réfléchir à une refonte de nos luttes. Certains salariés m'ont dit qu'ils participeraient aux blocages et que cela était certainement plus efficace que les manifestations de la CGT. Je pense que nous ne devons pas avoir peur de ce mouvement. Au contraire, nous devons y participer pour porter nos idées et je pense que notre Conseil national devrait prendre la décision de faire voter l'ensemble de ses bases sur le fait de rejoindre ou pas ce mouvement, pour avoir une vraie expression démocratique au sein de la CGT.

Il est vrai que la lutte se crée dans les entreprises mais quand on voit l'état de délabrement dans lequel se trouve la CGT, cela montre que nous n'avons jamais eu la volonté d'affronter notre réalité, à savoir que nous avons de moins en moins de camarades qui s'engagent dans nos structures, que certains d'entre eux ne

font plus que participer à des réunions, ne réalisent plus de travail de terrain et n'ont plus de conscience politique. Ces camarades voient aujourd'hui les salariés aller sur les ronds-points et débrayer sans eux, ce qui n'est pas anodin. N'oublions en effet pas que la loi Travail permettra bientôt à des salariés de se présenter sans étiquette.

Si nous arrivons à faire sortir la moitié des salariés d'une entreprise pour bloquer un rond-point, le patronat ne réagira pas de la même façon. Cela montrera à la direction que les salariés sont très mécontents de leur pouvoir d'achat, de leur rémunération, etc., et nous servira à préparer les NAO et revendiquer de manière encore plus forte

Il faut utiliser le mouvement des gilets jaunes pour faire progresser nos revendications et aller à la lutte. Il s'agit en effet d'un mouvement citoyen et même si des extrémistes y participent, il faut rappeler que nous en avons aussi à la CGT. Alors utilisons le pour avoir un vrai débat démocratique et consulter l'ensemble des militants de la CGT. La CGT a été absente de ce mouvement depuis le début, ce qui est inacceptable car le rapport de force est aujourd'hui dans la rue.

La révolution ne s'est pas faite en deux jours : elle se construit. Nous devons être acteurs de ce mouvement pour faire grandir nos idées. Faisons voter l'ensemble des bases



et la CGT pourra alors lancer une véritable lutte de classes.

Clarisse,

USTM de la Vienne

Dans le bassin châtelleraudais, nous sommes allés voir les gilets jaunes dès le départ pour connaître leurs revendications et avons fait beaucoup de pédagogie. Au fur et à mesure, un climat de confiance s'est installé dans la plupart des endroits, même si nous nous sommes parfois fait « jeter ».

Suite à cela, nous avons été contactés par les représentants des gilets jaunes de plusieurs secteurs et avons organisé hier soir à l'UL de Châtelleraudault une réunion durant laquelle les gilets jaunes nous ont présenté leurs revendications et où nous leur avons présenté les nôtres. Ils nous ont dit qu'ils étaient d'accord pour que nous rejoignons le mouvement avec des autocollants de la CGT mais

pas avec des banderoles. Certains nous ont aussi demandé pourquoi la CGT n'appelait pas à la grève et nous leur avons expliqué que les salariés n'étaient pas prêts à perdre une partie de leur salaire. Ils ont demandé que nous organisions des actions communes, nous leur avons parlé de la journée du 14 décembre et ils ont demandé à nous rejoindre, ce que nous avons accepté dans un esprit de convergence des luttes.

De la salle

Nous sommes tous marqués par la révolte des gilets jaunes. Je pense que cette situation inédite nous concerne au premier chef et doit nous interroger sur les moyens à se donner pour renforcer ce mouvement et faire aboutir les revendications d'urgence sociale.

Ce mouvement doit nous interroger sur sa forme, son contenu et sa popularité.

• Sur sa forme, il ne part d'aucun appel d'une organisation ou de parti. Les lieux de mobilisation ne sont pas les nôtres. Il rassemble en outre une multitude de catégories, des privés d'emplois aux patrons de petites entreprises.

• Sur son contenu, il part d'une grande souffrance sociale latente depuis des années, au centre de laquelle se trouve la question du pouvoir d'achat.

• Quant à sa popularité, il faut reconnaître que 70 % à 80 % des salariés soutiennent ce mouvement.

Nous n'avons pas à avoir peur de ce mouvement. Nous devrions même nous en féliciter car il est le fruit de notre histoire. Cela fait des années que nous disons que les gens doivent se prendre en main, qu'ils doivent se mobiliser pour créer un rapport de force, qu'il faut bloquer l'économie si l'on veut gagner. Cette révolte est le fruit de notre histoire. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons être que solidaires de ce mouvement et décider ensemble non de le rejoindre mais de le renforcer, pour partir de nos fondamentaux et de notre raison d'être, qui est de défendre les intérêts matériels et moraux de tous les salariés.

Je partage totalement l'appel lancé par la CGT pour le 14 mais il ne faut pas en rester là. Une pétition a été lancée,

la Fédération a publié des déclarations, etc. La bataille pour les salaires ne se gagne pas sur les ronds-points mais dans les entreprises. Nous avons donc une place à prendre, ce qui nous confère d'énormes responsabilités.

Cette question nous ramène toujours à l'ancrage revendicatif dans nos entreprises et à la qualité de notre vie syndicale. Il faut rouvrir les cahiers de revendication dans toutes les entreprises, tenir des assemblées générales, relancer la bataille sur la convention collective nationale. C'est aussi l'occasion de rencontrer des salariés pour discuter avec eux de l'utilité des syndicats.

La nature a horreur du vide. La CGT a là une vraie occasion de montrer aux salariés comment ils peuvent se rassembler pour obtenir l'augmentation des salaires et la satisfaction de leurs revendications. Notre engagement sera déterminant pour anticiper les futures réformes sur

le statut de la fonction publique, la réforme des retraites, etc.

La journée du 14 décembre sera la prochaine étape qui nous invite à nous interroger sur nos modes d'action. Ce mouvement est regardé à l'étranger et des mouvements de contestation similaires se mettent en place dans d'autres pays européens. Nous en sommes donc à une étape décisive de notre histoire.

Frédéric SANCHEZ

Il y a déjà eu dans certains pays d'Europe des mouvements comme celui des gilets jaunes, en Italie par exemple, et force est de constater que le gouvernement italien actuel n'est pas le plus progressiste. Nous avons donc besoin de garder un peu de recul si nous ne voulons pas nous laisser entraîner sur des chemins qui ne sont pas ceux qui mènent au progrès social et à la transformation de la société. La CGT a donc une

responsabilité à part entière dans la période actuelle.

Certains considèrent que la CGT n'a rien fait depuis plusieurs années. Je rappellerai donc que seule la CGT a appelé en 2017 et en 2018 à des journées de mobilisation et force de constater qu'elle n'a pas provoqué le même engouement que les gilets jaunes. Nous devons donc nous interroger sur les raisons d'une telle médiatisation.

Je partage le constat que la CGT est d'accord avec certaines revendications des gilets jaunes, mais d'autres sont très contestables, en particulier la fin de l'attribution des aides sociales, la fin du programme unique des écoles privées, la réduction des subventions aux associations et organisations syndicales ou la suppression des aides aux parents de mineurs délinquants. Dans certains départements, ceux qui tiennent les ronds-points sont des militants du Rassemblement national.



Nous avons donc intérêt à rester sur nos valeurs.

Je ne suis pas pour un appel à soutenir le mouvement des gilets jaunes. Nous n'avons en effet pas à soutenir ce mouvement mais à convaincre les salariés de nos entreprises qu'ils doivent créer les conditions pour se mobiliser sur la question des salaires, du pouvoir d'achat et des pensions de retraite. D'ailleurs, Philippe Martinez ne ferme pas la porte à un appel à la grève générale mais il faudra que nous la construisions. Il semblerait d'ailleurs que dans certaines professions, les conditions soient réunies pour bloquer certains secteurs de l'économie (ports et docks, transports..) mais personne ne parle des appels qui ont été lancés par la CGT, les précaires ou les retraités. Nous avons donc intérêt à nous interroger sur la manipulation intellectuelle menée par les médias et les responsables politiques.

La CGT ne doit pas mener bataille contre le pouvoir en place mais contre le patronat. La négociation en cours dans la Branche est en effet un enjeu majeur pour les métallurgistes car si le patronat fait passer son projet, cela nous ramènera soixante ans en arrière. Il faut donc mettre les éléments de réflexion dans les mains des syndiqués et des salariés pour construire un rapport de force autour des revendications des métallos, en partant des réalités que vivent nos

camarades dans leur entreprise.

Nous pouvons proposer une adresse du Conseil national qui serait axée sur la question des salaires. Des choses intéressantes se développent dans certaines entreprises sur cette question, comme chez Arcelor, avec une participation intéressante des salariés. Je pense donc qu'il faut en faire notre priorité. Il faut un appel à la mobilisation générale mais nous ne l'obtiendrons que si nous arrivons à convaincre les salariés et les syndiqués de la Métallurgie de la nécessité de se mobiliser. Or dans beaucoup de grands groupes, nous n'en sommes pas encore à la révolution

Il faut sortir de ce Conseil national avec une adresse axée sur les salaires et l'objectif d'organiser partout des assemblées générales de syndiqués et de salariés. Nous avons en effet besoin de consulter nos syndiqués sur ce que nous devons développer et ce sont eux qui décideront du mode d'action à mettre en œuvre pour développer un véritable rapport de force.

Ce qui se passe autour des gilets jaunes ne peut que nous impacter de plein fouet mais quand on regarde le nombre de manifestants dans les rues et le nombre qu'il faudrait être pour faire plier le gouvernement, l'écart est encore grand. Tant que nous n'arriverons pas à organiser des

assemblées générales à partir des préoccupations quotidiennes des salariés, nous n'arriverons pas à construire un rapport de force. Je suis satisfait de voir que nous arrivons, dans certains territoires, à construire des choses avec les gilets jaunes qui partagent les revendications de la CGT mais attention de ne pas en faire une généralité.

Je pense enfin que la CGT aurait dû condamner ce qui s'est passé samedi dernier à Paris. Quand la CGT a manifesté, elle n'a jamais tagué de monument historique ni piétiné la tombe du soldat inconnu, ce que je trouve inacceptable. Je peux comprendre l'exaspération de certains par rapport aux provocations du gouvernement mais quand on manifeste, l'objectif n'est pas de casser l'outil de travail comme cela s'est passé à La Réunion, où certains de nos camarades sont au chômage partiel. Un tel mode d'action n'est pas validé par l'organisation CGT.

Claudy MENARD

Le mouvement des gilets jaunes doit nous amener à nous poser quelques questions. La première est de savoir comment nous avons fait pour ne pas voir la pression monter dans les entreprises. La deuxième est celle du salaire et du pouvoir d'achat, qui est importante, mais vient s'y greffer une autre revendication que nous n'avons pas encore

abordée : le désir de se sentir considéré, alors que le pouvoir actuel ne fait que déconsidérer les salariés, les retraités et les « petites gens ». Il y a aussi un problème face à certaines décisions jugées autoritaristes, comme la réduction de la vitesse maximale à 80 km/h sur les routes par exemple.

Face à tout cela, nous devons réfléchir et ne pas avoir simplement une position réactive. Il y a des choses à revoir dans notre pratique syndicale : comment être mieux à l'écoute ? Comment mieux construire avec les gens ? Les élections professionnelles autour des CSE nous donnent une évaluation de notre syndicalisme et l'on constate que lorsque nous sommes près des gens et mettons en avance les valeurs de la CGT, nous avançons.

La CGT n'est pas quelque chose de neutre. C'est une vieille dame qui s'est construite depuis plus d'un siècle avec des valeurs et une « richesse » pour tous. Construisons avec les salariés les actions dont ils ont besoin, sans démagogie, contrairement au cahier de revendications qui a été rédigé à La Réunion.

Ludovic VALERIAU, *Schneider Electric*

En Bourgogne, la couleur jaune est associée aux briseurs de grève. Je ne dis pas cela pour provoquer mais parce que notre président souhaitait faire disparaître les corps

intermédiaires et c'est ce qu'il est en train de faire.

Le premier communiqué de la Confédération était peut-être maladroit mais il a eu le mérite de donner l'alerte, ce qui n'est pas à négliger car la question de l'extrême droite est à prendre sérieusement en considération, y compris dans nos rangs. Ainsi, dans beaucoup de villes, beaucoup de jeunes affrontent des groupuscules d'extrême droite et il est de notre devoir de les aider. Depuis quelques jours circule aussi sur les réseaux sociaux un appel à empêcher le président de se rendre à Marrakech pour y signer des accords sur le traitement que les états doivent réserver aux migrants. Cet appel n'est pas anodin alors ne tombons pas dans le « panneau » ce jour-là.

Dans mon entreprise, beaucoup de salariés ont exposé un gilet jaune sous leur pare-brise se et m'ont demandé pourquoi la CGT ne relayait pas les appels. Je leur ai donc expliqué que je ne partageais pas les idées de ceux qui les lançaient. Nous partageons pourtant certaines revendications, comme la revalorisation du SMIC. Nous avons donc tout à fait notre rôle à jouer dans cette histoire.

Noël KOUICI,

Réparation navale marseillaise

Les gilets jaunes ne vont peut-être pas faire tomber le gouvernement

mais ils sont en train de fortement l'ébranler. La CGT doit reprendre le flambeau car ce mouvement correspond à ce que nous attendons depuis des années. Malgré nos mobilisations, nous n'avons pas réussi à faire reculer le gouvernement et ses lois qui nous mettent à mal. Combien de temps encore devons-nous laisser passer le train, au risque de voir ce mouvement s'écrouler sans redonner de perspectives à nos concitoyens ?

Dans toutes les entreprises, des salariés sont venus nous demander ce que faisait la CGT. Nous avons organisé une AG pour répondre à cela. A l'origine, j'étais très en colère contre le mouvement des gilets jaunes et la position qu'ils prenaient contre certains syndicats, mais aujourd'hui, les gens qui se retrouvent dans ce mouvement ne sont pas les plus aisés. Ne serait-il pas temps de reprendre le flambeau ?

A Marseille, les résidents de la rue

d'Aubagne ont rejoint les gilets jaunes samedi dernier et ils ont eux aussi été aspergés de gaz lacrymogène. Certes, des militants d'extrême droite ont tout fait pour déclencher l'affrontement mais les gilets jaunes portent aujourd'hui une grande partie de nos revendications, à tel point que beaucoup de syndicats appellent à les rejoindre. Nous nous retrouvons pratiquement tous dans ce mouvement alors pourquoi ne le rejoindrions-nous pas ? La journée du 14 est une bonne initiative mais peut-être serait-il préférable d'en prévoir d'autres et, pourquoi pas, de travailler à une grève générale.

Jérôme LETTRY

J'ai trouvé le premier communiqué de la Confédération trop orienté sur la présence de « fachos » et ce n'était peut-être pas le bon message à envoyer. Mais il ne faut pas oublier qu'à l'origine, ce sont les gilets jaunes qui ont dit qu'ils ne voulaient pas de nous. La Confédération

n'aurait donc pas pu appeler à les rejoindre car nous serions passés pour des récupérateurs et nous ne pourrions pas aujourd'hui travailler à des convergences.

La CGT a certes été longue au démarrage mais cela me semble normal. J'aurais cependant préféré qu'il y ait plus de consultations mais cela prend du temps.

J'ai l'impression que nous voyons dans les communiqués de la CGT des freins à une participation au mouvement. Personnellement, je n'en ai pas vu. Elle ne s'inscrit pas officiellement dans le mouvement mais ne nous empêche pas d'y aller individuellement. Ce qui me gêne, c'est que l'on met tout le monde en opposition, alors qu'il faut discuter et rechercher les convergences partout. Il est cependant vrai qu'il y a des « fachos » derrière ce mouvement et c'est pour cela que nous devons y être présents pour porter d'autres valeurs. C'est à chaque syndicat de discuter avec les gilets jaunes de son secteur pour définir ses orientations et réfléchir à d'éventuelles actions communes.

Je vous rappelle pour conclure que la Fédération a une chaîne Youtube et une page Facebook auxquels vous êtes tous invités à vous abonner afin que notre communication puisse toucher le plus grand nombre de personnes.



Abdelaziz BOUABDELLAH

J'attire votre attention sur le fait qu'il n'y actuellement pas que les gilets jaunes qui se mobilisent mais aussi les lycéens. Il faut donc être vigilant car cette jeunesse fait des raccourcis et a envie d'en découdre face à l'arrogance du gouvernement et du patronat. Ce dernier n'hésite d'ailleurs pas à passer à l'offensive et essaye de profiter de la situation actuelle pour obtenir des choses encore plus exécrables que celles dont il discute avec nous. Je pense donc qu'il faut prendre beaucoup de hauteur face au mouvement des gilets jaunes.

Je souhaite que le mouvement parte des entreprises. Lors de nos assises de la vie syndicale, voilà trois semaines, nous avons constaté que sur 2 040 syndicats, 1 746 comptent moins de 20 adhérents, et je crois que nous sommes en train de payer le fait que, pendant des années, nous n'avons pas fait de syndicalisation. Il ne faut donc pas faire de raccourcis face aux difficultés que nous rencontrons. Aller sur les ronds-points ne doit pas nous empêcher de faire notre travail dans les entreprises, même si cela est compliqué.

Tous les ingrédients sont réunis pour faire avancer ce que nous portons depuis des années. Mais il faut aussi être vigilant. Dans mon

entreprise, des syndiqués m'ont interpellé pour savoir ce qu'ils devaient faire face au mouvement des gilets jaunes. Je leur ai répondu que je n'étais pas opposé à leurs revendications sur les salaires et le pouvoir d'achat et que je pouvais appeler à une grève illimitée s'ils me le demandaient. Ils m'ont alors répondu qu'ils préféreraient attendre les fêtes mais qu'ils espéraient que la CGT serait à l'offensive dès janvier. Plutôt que d'aller sur les ronds-points, je vais donc, en tant que délégué syndical, créer les conditions pour que le mouvement parte de mon entreprise, mais je n'interdis pas à mes syndiqués d'exprimer leur mécontentement. Dès lundi, je réunirai donc tout le personnel pour en parler et je vous invite tous à aller dans les ateliers, à la cantine, etc., et à discuter avec les salariés pour définir avec eux l'action qui serait la plus efficace.

Le mérite du mouvement des gilets jaunes est de nous bousculer en interne. Je pense qu'il faut aussi réfléchir aux modalités d'action. Ce qui a perturbé le gouvernement, c'est que ce mouvement était éparpillé. Pourquoi alors ne pas travailler, avec les UL, les UD, et les branches, à des rassemblements dans chaque bassin d'emploi ? Mais notre première responsabilité est d'organiser des assemblées générales et de discuter avec nos syndiqués car il

ne faut pas que la notion d'acteur et décideur ne reste qu'un slogan.

Philippe LARA,

Nokia (ex-Alcatel-Lucent)

Lors de la réunion de bureau qui a précédé la première manifestation des gilets jaunes, Claude Josserand a balayé le sujet d'un revers de la main en considérant qu'elle était pilotée par des fascistes. Or ce matin, il m'a appelé pour me dire que j'avais raison et qu'il regrettait que nous n'y participions pas. Heureusement, la position de la CGT a évolué et nous envisageons maintenant de distribuer un tract pour parler des salaires.

Je ne suis pas favorable à l'idée de nous associer au mouvement des gilets jaunes en tant que tel. Je trouve bien d'avoir une déclaration fédérale, voire confédérale pour recadrer les choses mais mes collègues, qui sont à 80 % des ingénieurs, ont découvert qu'il y avait des « prolos » qui n'arrivaient plus à se nourrir, ce qui les a amenés à se poser des questions. Depuis lundi dernier, on me pose beaucoup de questions sur les gilets jaunes et certains se plaignent de devoir payer les dégâts causés pendant les manifestations parisiennes. C'est donc une bonne occasion de discuter avec eux.

Ce mouvement nous donne l'occasion de nous exprimer alors pourquoi la CGT ne le ferait-elle pas ? Je crois que la popularité de la CGT en a pris un coup lorsque Philippe Martinez a

parlé de « fascistes » mais que nous pouvons encore rattraper le coup, d'autant que la politique d'austérité du gouvernement ne s'arrêtera pas là, alors si nous ne discutons pas avec les gens de ce qui se passe, ils risquent de se laisser entraîner par le Front national.

Olivier TAINE,

DSC Legrand

Je pense qu'il est de notre devoir de participer au mouvement des gilets jaunes, non pour répondre à un appel de la CGT mais dans un esprit de résistance. Le fascisme est en train de monter partout en Europe ; il est donc de notre devoir d'être aux côtés des gilets jaunes pour alimenter le débat et éviter que Marine Le Pen soit élue présidente dans trois ans et demi.

Il faut aussi faire attention à la façon dont les choses vont se passer dans les entreprises. Mardi matin, sur notre site d'Antibes, 70 % des ouvriers ont embauché en portant un gilet jaune. Comment aider nos camarades à gérer les gilets jaunes dans leur entreprise ?

Nous allons aussi entrer prochainement en NAO. Nous ne pouvons donc pas dire que nous condamnons le mouvement des gilets jaunes car si dix d'entre eux interviennent en assemblée générale pendant ces NAO, cela risque d'être le chaos total. C'est pour cela que nous devons y être et créer un rapport de force en vue des NAO.

J'ai entendu cette semaine que la direction de BNP Paribas avait engagé les NAO en proposant une augmentation de 0 % et que les salariés s'étaient mis en grève. Nous allons presque tous avoir droit au même traitement et la situation risque d'être explosive. Il y a donc tout cela à gérer. Nous sommes aussi en pleine période électorale. Nous devons donc nous apprêter à gérer les conflits qui se déclencheront dans les entreprises à l'occasion des NAO, ainsi que les élections, et être avec les gilets jaunes, sans opposer les différentes luttes.

Enfin, la direction de mon entreprise souhaiterait imposer aux salariés dix jours de congés entre le 1er octobre et le 31 décembre afin de maintenir ses marges et je souhaiterais savoir si cela est aussi le cas dans d'autres entreprises.

Sylvain WERNER

A entendre certains, j'ai l'impression que nous débutons dans l'action et que ce sont les gilets jaunes qui nous montrent la marche à suivre. Or cela fait des années que nous ressentons un « ras-le-bol ». Alors utilisons ce mouvement pour aller au débat avec les salariés. Beaucoup d'entre eux ne connaissent en effet pas les revendications de la CGT puisque nous ne sommes malheureusement pas implantés partout. Cependant, on voit qu'énormément de salariés votent pour la CGT lors des

élections aux TPE. Il est donc possible de construire avec eux, sachant que chacun a son propre ressenti en fonction de son territoire

La question à se poser est de savoir comment faire converger les luttes et pour cela, il faut commencer par aller à la rencontre de salariés et des syndiqués et les écouter, pour qu'ils soient vraiment acteurs et décideurs. Mais il faut aussi que nous leur fassions connaître nos valeurs. Et n'en parlons pas seulement avec les salariés mais avec l'ensemble de la population. Ils sont réceptifs alors profitons-en et mettons nous en valeur. Chez Caddie, une entreprise de mon secteur en voie de fermeture, les salariés ont profité de ce mouvement pour venir nous rencontrer, pour parler des revendications de la CGT et ont demandé l'ouverture de négociations salariales à leur patron.

Il faudrait aussi faire remonter à la Fédération toutes les actions en cours dans les entreprises pour que nous puissions les partager. Mais l'important est que nous nous imprégnions de cette action en parlant CGT ; c'est en tout cas ce que nous vous proposons. Et dans tout cela, n'oublions pas les valeurs de la CGT.

Tony RAIMBAULT, *Airbus Saint-Nazaire, USTM de Loire-Atlantique*

Comme cela a été dit ce matin, nous n'avons pas pu venir ce mouvement. Dans mon

syndicat, nous avons eu de nombreuses discussions sur ce qui pourrait faire réagir les gens. Ce fut la taxation sur les carburants mais nous ne savons pas quand cela arriverait.

Depuis le 17 novembre, nous avons eu énormément d'échanges au sein de notre syndicat car nous n'étions pas préparés à ce genre de choses, à savoir un appel dont nous n'étions pas à l'initiative. Depuis, nous avons utilisé beaucoup de publications de la Confédération et de la Fédération, comme celui sur le pouvoir d'achat que nous avons distribué à 3 000 personnes.

Nous avons aussi remarqué qu'il était de plus en plus difficile de mobiliser dans une grosse entreprise de notre secteur. Lorsque nous avons vu des salariés s'y engager dans le mouvement des gilets jaunes, nous sommes donc allés à leur rencontre pour leur faire connaître les revendications de la CGT, par exemple sur le Smic à 1 800 euros, en leur montrant que cela ne représentait qu'un salaire horaire de 11,84 euros.

Nous avons aussi organisé lundi dernier dans le bassin nazairien une assemblée générale à laquelle ont participé des gilets jaunes – qui étaient très loin de l'extrême droite et qui ne connaissaient pas toujours le monde syndical. Nous avons eu de bons échanges et ils ont compris le message de la CGT. Ils nous ont aussi fait comprendre

qu'ils avaient besoin d'aide. Suite à cette assemblée générale, nous avons pris la décision d'organiser un rassemblement à Saint-Nazaire, auquel se joindront des gilets jaunes, l'idée étant d'emmener un maximum de monde dans ce mécontentement.

On voit également bien ce que font les médias de l'action de la CGT. Qui a lu dans la presse un article sur l'appel de la CGT pour le 1er décembre ? Nous devons donc essayer d'impulser les choses pour montrer que la CGT est là, surtout que des élections ont lieu actuellement dans les entreprises et que nos résultats sont plutôt positifs.

Dernier point : il faut essayer de montrer qu'il existe une autre solution politique pour la France. Pourquoi laisserions-nous la place à l'extrême droite alors que nous avons des messages à faire passer, à savoir qu'il existe d'autres voies à gauche que celle proposée par François Hollande ?

Boris PLAZZI

Le rapport d'introduction de Fabien nous pousse à la réflexion et nous invite à prendre aujourd'hui des décisions.

L'actualité sociale et politique est particulièrement riche, sur le terrain de la grogne comme celui de la lutte. On observe actuellement un ras le bol de l'oligarchie financière et politique, ce qui n'est pas étonnant quand on voit que les dividendes reversés aux

actionnaires dans le Monde entier ont représenté 1 400 milliards de dollars en 2017.

Il n'y a pas un jour sans qu'il y ait une lutte en France. Depuis plus d'une semaine, des grèves sont en cours dans les raffineries, à la BNP, dans des entreprises de la Métallurgie. La période est donc propice à la lutte.

Il semblerait que ce mouvement soit le miroir de la politique d'Emmanuel Macron, qui entend s'adresser au peuple sans passer par les corps intermédiaires. Le gouvernement et une bonne partie des médias sont plutôt bienveillants avec le mouvement des gilets jaunes, alors qu'ils ne l'avaient pas été avec la CGT lors de la lutte contre la loi EL-Khomri.

Depuis le début du mouvement, quatre personnes sont mortes et des centaines ont été blessées. Si nous en avions fait le dixième, Philippe Martinez serait aujourd'hui en prison. Il y a donc un côté bienveillant de la part du pouvoir et des médias.

Cela va aussi dans le sens de la mise à l'écart des organisations syndicales et des corps intermédiaires.

Deuxième particularité : au départ, ce mouvement prônait des valeurs contraires à celles de la CGT, avec force propos homophobes ou racistes, que la CGT a fortement condamnés. Certains gilets jaunes refusaient aussi catégoriquement une place aux organisations syndicales. Depuis, leurs demandes ont évolué et se confondent aujourd'hui avec celles de la CGT. Sur cette base, nous pouvons faire converger nos actions revendicatives dans les entreprises, sans la violence. Après les annonces d'Edouard Philippe, il va d'ailleurs y avoir un « écrémage de classe » car les petits patrons, qui ont obtenu satisfaction à leurs revendications, vont se retirer du mouvement.

Pour ce qui est de la journée du 14 décembre, les gilets jaunes seront les bienvenus. Cela veut donc dire que la Fédération doit

avoir une communication forte sur cette journée. Les lycéens et les étudiants sont eux aussi mobilisés, les ambulanciers ont appelé à la grève, un appel intersyndical CGT-FO a été lancé dans le secteur du transport, des syndicats belges et hollandais appellent à la grève, un mouvement contre la vie est chère est en train de naître en Turquie, etc. Mais nous allons aussi arriver en période de fêtes et le mouvement va peut-être prendre une autre forme. Cela veut donc dire que nous devons être capables de mettre dès maintenant la pression dans les entreprises. La CGT a d'ailleurs fait une proposition pour organiser 24 heures de grève carrée au début de 2019 et bloquer l'économie.

La journée du 14 décembre sera une étape. Ce jour là, tout sera arrêté dans la Métallurgie. Nous devons faire pression, notamment sur les salaires. Une pétition a d'ailleurs été lancée, qui est un bon moyen d'aller au contact avec les salariés.

Je pense par ailleurs qu'il faudra bien un jour traiter la question de la transition écologique.

Enfin, il manque à notre débat la question du renforcement dans les élections professionnelles et de la syndicalisation. Nous aurons bon prôner l'élévation du rapport de force et la grève générale, tant que la CGT ne comptera que 700 000 syndiqués, nous n'y arriverons pas. Il faut

donc sortir des slogans incantatoires et faire du renforcement de la CGT un axe prioritaire et, en cette période où seule la CGT peut proposer une convergence des mobilisations, il y a de la place pour faire de nouveaux adhérents. La CGT a d'ailleurs élaboré des fiches argumentaires (sur les salaires, le prix des carburants, la justice fiscale, la transition écologique, etc.) qu'il serait bon de mettre dans les mains des syndiqués.

Daniel HENRIET, *retraité Remafer*

Ce qui se passe en France actuellement concerne aussi les retraités. En 2019 sera en effet imposé le système de bonus/malus en fonction de l'âge de départ en retraite (avant ou après 62 ans).

La confédération des retraités n'est pas à côté de la lutte et a déjà fait descendre 300 000 personnes dans la rue, ce qui a fait légèrement reculer le gouvernement sur la question de la CSG.

20 000 salariés de la Métallurgie partiront à la retraite chaque année durant les trois années à venir. Quel dispositif mettre en place pour éviter qu'ils quittent la CGT ?

L'année 2019 sera riche en mauvaises nouvelles, avec notamment la mise en place des CSE qui se traduira par moins d'élus, donc par du travail supplémentaire pour ceux qui le resteront. Il n'empêche qu'il faudra bien



que quelqu'un s'occupe de toutes ces questions.

Eric JERÔME,

Leroy Sommer

A un mois de nos NAO, nous avons décidé de mettre en œuvre un plan de travail avec distribution de tracts et consultation des salariés. Nous avons saisi cette occasion pour discuter avec des salariés qui nous sont apparus remontés à bloc et qui ne veulent plus subir de pression sur leurs salaires. Nous allons maintenant les consulter afin de savoir exactement de quoi ils ont besoin, de façon à répondre à leurs attentes.

Durant nos échanges, les salariés nous ont demandé ce que faisait la CGT pour rejoindre le mouvement des gilets jaunes et nos positions – diverses – n'ont pas forcément été toutes partagées. Nous avons donc décidé de consulter les syndiqués sur le sujet et nous nous sommes aperçus qu'ils étaient très partagés.

Nous avons aussi décidé de nous rapprocher d'une assemblée générale de gilets jaunes lors de laquelle l'Union départementale d'Angoulême a distribué une motion de soutien, en rappelant les revendications de la CGT – qui ont été moyennement bien accueillies par certains. Nous en avons profité pour discuter avec les personnes présentes et avons constaté, d'une part qu'il était très difficile de discuter avec les femmes,

d'autre part qu'il y avait une perte de confiance dans les organisations syndicales. Elles nous ont aussi dit qu'elles ne voulaient plus de défilés tranquilles dans les villes mais des actions plus fortes. Je leur ai donc dit que si elles ne voulaient pas de la CGT dans leurs actions, il ne faudra pas attendre les salariés de nos entreprises car nous ne pourrions appeler à la mobilisation que sous l'étiquette de la CGT, pas sous celle des gilets jaunes, ce qui les a fortement interpellés et nous a permis de les retourner. Et quand nous en sommes arrivés à la question des cotisations sociales, qu'elles voient comme des taxes, nous avons dû leur expliquer que c'était une forme de salaire différé. Au final, nous avons réussi à en convaincre quelques unes qu'elles n'arriveraient pas à avancer sans la CGT.

L'autre problème de ce mouvement, c'est qu'il n'a pas de pilote et que les gilets jaunes ne savent pas trop où ils vont. Il y a aussi des incidents. Ainsi, à deux jours près, mon entreprise n'aurait plus pu travailler pour cause de blocage sur la N10. Mais les blocages pénalisent aussi les entreprises de la grande distribution, qui veulent recourir au chômage partiel, ce que nous ne pouvons pas accepter.

Nous avons fort à gagner dans ce mouvement sous réserve qu'il soit conduit par la CGT et qu'il soit le plus large possible. C'est le moment

de mettre la pression de façon à protéger notre vie en général et plus particulièrement notre vie au travail.

Fabrice LALLEMENT,

Soitec

Je reste convaincu qu'il y a eu dès le départ une mauvaise analyse du mouvement des gilets jaunes par la quasi-totalité des acteurs du mouvement social, dont la CGT. Cela peut se comprendre car ce mouvement est une sorte d'ovni et il est important, passé la période de sidération, de savoir comment se mettre en action par la suite.

Pour certains, ce serait un mouvement de « fachos » contre l'écologie. Les mouvements identitaires sont effectivement présents et actifs sur les ronds-points mais pas homogènes non plus. Il faut donc bien faire la différence entre leurs militants et les citoyens qui ont basculé vers l'extrême droite et qu'il faut récupérer. Il ne s'agit pas non plus d'un mouvement anti-écologique puisque l'on sait que seul 20 % des taxes normalement destinées à la transition écologique y sont réellement consacrées.

Suite à la sollicitation massive des syndiqués et des salariés, notre syndicat a lancé le 17 novembre un tract appelant à la grève et nous allons en lancer de nouveaux. Ce tract était clairement axé sur l'urgence sociale et l'urgence écologique.

Beaucoup de salariés de notre entreprise ont rejoint les blocages autour de Grenoble. Ce mouvement est en train de prendre de l'ampleur sur le terrain et dans les têtes. Certains slogans peuvent certes nous révolter, des amalgames sont fait sur les syndicats aussi, mais il ne sert à rien de rester bloqués là-dessus. Les gens sont très solidaires, très déterminés et échangent continuellement pour forger leurs revendications. On observe donc un vrai phénomène de conscientisation politique et nous savons tous que l'on apprend énormément dans la lutte.

La CGT travaille à un mouvement social qui émanerait des entreprises sur des revendications progressistes mais on sait que l'écart entre la théorie et la pratique est énorme. Le point positif, c'est que les gilets jaunes font une critique profonde des conséquences du libéralisme, avec une difficulté à analyser les causes profondes de la situation actuelle. Ils se trompent parfois d'ennemis mais il ne faut pas se focaliser sur ce point.

Le soutien de la population est énorme et pour moi, la CGT n'est pas dans le bon tempo. Une journée d'action est certes prévue pour le 14 décembre mais avec quelle volonté de convergence ? Je trouve l'appel de la CGT un peu « hors sol » par rapport au contexte social et il faudrait être plus

en phase avec les gilets jaunes.

A Grenoble, les gilets jaunes demandent clairement un soutien des syndicats sans récupération. Cela nous percute dans notre stratégie syndicale et nos certitudes, et contrairement à ce que disent certains, faire des blocages les samedis avant Noël est efficace. Il est important que les gilets jaunes ne nous perçoivent plus comme un outil institutionnel qui se contente de revendiquer dans le cadre que le gouvernement lui a fixé.

Dans l'Isère, il y a eu ces deux derniers lundis des assemblées générales de syndicats, avec la présence de gilets jaunes qui nous ont clairement demandé une convergence. L'UD a créé un collectif chargé d'aller à leur contact.

Il faut en revenir à la consultation des bases, ce que ne fait pas la Fédération bien qu'elle

prône la consultation des salariés et des syndiqués. Il faut vraiment que nous prenions position aujourd'hui sur ce mouvement. Pour ma part, je suis pour un soutien clair, sur la base de nos revendications communes, et pour aller au-delà de la proposition de la Confédération pour la journée du 14, qui est une date isolée sans appel clair à la convergence.

David PICO,

Cummins Filtration

Pour nous, la première communication confédérale n'est pas passée et a choqué certains salariés.

Dans le Finistère, les gilets jaunes sont des salariés pauvres, des gens qui ont du mal à s'en sortir, des sans emplois, et ils sont encadrés par l'extrême droite. Il nous est donc compliqué d'aller vers eux, alors que l'extrême droite milite parmi eux, comme elle le fit parmi les bonnets rouges.

Des raffineries ont aussi été bloquées, en l'occurrence celles de Lorient et de Brest mais depuis les annonces du premier ministre, elles ne le sont plus car les patrons du BTP ont obtenu satisfaction à leurs revendications.

Nous avons un enjeu, qui est d'aller dans les entreprises et de tenir des assemblées générales sur nos revendications. Il faut voir la journée du 14 comme une opportunité de faire cela et essayer de travailler dessus. Mais pour que la Fédération puisse faire son travail, il faut qu'elle ait un retour des syndicats. Il faut que nous prenions cette opportunité pour pouvoir travailler sereinement. L'enjeu est le syndicalisme de demain. On entend beaucoup dire que les syndicats ne servent à rien. Il va donc falloir se réapproprier le terrain et aller au combat.

Eric PRIEUX,

DSC Delphi

Je suis très content d'être ici et d'entendre des échanges aussi divers, ce qui est toujours très enrichissant. Je suis également assez content de voir le gouvernement aussi embarrassé face à une telle « chienlit » et je ne pleurerai pas sur ce qui est en train de se passer, même s'il y a eu des événements très dramatiques. Depuis le temps qu'ils cherchent la haine, ils l'ont.

Au niveau collectif, j'y vois un grand danger. Pour moi, il ne faut pas laisser la place à l'extrême droite

sur le terrain. La CGT est légitime partout : dans les entreprises, dans la rue, en politique, etc. Nous n'avons donc pas à laisser la place à ces gens qui nous font du tort. Nous vivons en démocratie, un système qui protège les petits et qui est pour moi en danger. On entend par exemple dire que les gilets jaunes qui voulaient discuter avec le gouvernement se sont fait menacer. Tout cela ne constitue donc pas un très bon exemple de démocratie.

Nous connaissons tous les fondamentaux de la CGT. Je vois dans le principe de démocratie directe un grand danger, notamment sur le rôle des corps intermédiaires. Cela fait dix ans que l'on nous écrabouille et nous n'en pouvons plus. L'expression de la démocratie doit passer par des corps intermédiaires. Il y a donc là un problème de fond. Ils ont fait leur « petite cuisine » et se rendent compte que leur « soupe » n'est pas mangeable. Ils devraient donc y réfléchir à deux fois avant de jouer aux apprentis chimistes.

Pour ce qui concerne les corps intermédiaires, un camarade a dit que la CGT devait garder la tête haute. Elle doit se comporter comme elle l'a toujours fait, avec ses valeurs. Elle peut parler avec qui elle veut, y compris avec des militants du FN. Il faut remettre de la politique dans le débat de société et nous sommes équipés pour avoir ce rapport politique. Nous avons une



histoire, des valeurs et nous en discutons entre nous, avec les salariés, avec nos proches et partout dans la société.

Je vois dans ce qui se passe aujourd'hui un danger pour la démocratie. On parle de convergence des luttes mais je préconiserais plutôt de mener des luttes en attendant de voir celles qui pourront converger.

Votre date sera la mienne. Les choses se passeront dans les entreprises, dans la rue, avec des gilets de toutes les couleurs. Je suis aussi choqué par les propos du ministre de l'Intérieur qui a dit qu'il ne tolérerait ni la casse ni les discours révolutionnaires. Je rappellerais que nous avons la liberté de parole et que l'on a le droit d'avoir un discours révolutionnaire dans la rue.

Thierry,

Renault Le Mans, USTM de la Mayenne

Dans mon entreprise, nos collègues de travail nous ont interrogés

sur la position du syndicat. Lors de la dernière réunion de la CE de notre syndicat, nous avons pris la décision d'appeler à la mobilisation demain, avec pour revendication l'augmentation des salaires. Notre objectif est de faire sortir les salariés de l'entreprise pour toucher à son économie.

Loïc MILLOT,

Ugict Staubli, USTM de Haute-Savoie

Nous avons dans notre département une vraie problématique de vie chère et de qualité environnementale. Le mouvement des gilets jaunes y est vraiment protéiforme : on y trouve certes des « fachos » mais aussi des indépendantistes savoisiens, des salariés, des citoyens... Mais le gouvernement utilise l'extrême droite comme un épouvantail pour discréditer le mouvement. Si l'on doit faire un parallèle historique, c'est peut-être avec la Commune de Paris qu'il faut le faire, ce mouvement qui rassemblait des

petits commerçants, des pauvres, des artisans et une classe moyenne plutôt éduquée au moment où Adolphe Thiers négociait avec l'Allemagne pour anéantir les Communards. Or actuellement, on ne peut pas vraiment dire que le gouvernement ait les coudées franches avec un euro tenu par l'Allemagne et la BCE.

La semaine dernière, nous avons rencontré les dirigeants de la chambre syndicale de la Métallurgie de Haute-Savoie afin de dénoncer les répressions contre la CGT et nous avons constaté que les patrons avaient eux même des gilets jaunes et appelaient directement les cabinets ministériels quand ils avaient besoin de quelque chose. Nous nous sommes donc retrouvés face à des représentants de la chambre syndicale de la Métallurgie de Haute-Savoie désarmés et qui ont bien compris que le mouvement des gilets jaunes risquait de les déstabiliser.

Ce mouvement nous invite à nous interroger sur nos modes d'actions et notre réactivité. La mise en cause des syndicats est pénible mais les chiffres de la représentativité parlent eux d'eux-mêmes : nous représentons moins de 30 % des salariés. On peut donc entendre que les Français se plaignent des organisations syndicales. Mais certaines d'entre elles sont nos ennemies et veulent notre peau. Il ne faut donc pas trop s'autoflageller sur ce point.

Ce mouvement montre que nous avons aussi un travail de conviction à faire dans notre entreprise auprès des ICT car les cadres adhèrent à la fiscalité punitive voulue par le gouvernement. Cela montre toute la nécessité qu'il y a à rencontrer les salariés ICT. Je pense que nous aurions aussi besoin d'échanger avec des personnes tels que Christophe Guilly ou Bernard Friot, sur la question du salaire à la qualification par exemple.

Ce mouvement montre aussi les limites de la notion de pouvoir d'achat. Les revendications de départ des gilets jaunes, qui portaient strictement sur la baisse des taxes, ont en effet évolué pour rejoindre celles de la CGT, c'est-à-dire non seulement la hausse des salaires mais aussi la défense des cotisations sociales. Il faut donc en parler avec les salariés car la seule hausse du pouvoir d'achat n'est pas un projet de société, en particulier au moment où le



CICE va être transformé en allègements de cotisations. Il faut donc faire ce travail d'information et défendre ce projet communiste que la CGT est la seule à défendre.

Denis LEBLANC,

*Renault Retail Group
Toulouse*

Notre syndicat ne pensait pas que ce mouvement prendrait une telle ampleur. Le 17, nous avons lancé un appel à la vigilance contre la récupération politique. Mais qui pouvait dire qu'il se poursuivrait et prendrait une telle ampleur ? Face à cela, nous avons cherché à construire quelque chose autour des revendications de la CGT et à nous battre dans notre entreprise. Le gouvernement a certes des responsabilités mais celui qui nous paye, c'est notre employeur et nous n'entendons pas le laisser tranquille. Nous avons donc débrayé hier sur la question des salaires, en demandant 150 euros d'augmentation, ce qui paraissait utopique voici encore quelques semaines. Une quarantaine de salariés se sont mis en grève et une délégation a été reçue par la direction. Des camarades d'autres entreprises montent eux aussi au créneau et certains patrons commencent à s'inquiéter de la tournure qu'est en train de prendre ce mouvement.

La journée du 14 sera un point de ralliement pour tout le monde et nous n'allons pas freiner les gilets jaunes dans leur envie de débrayer.

Nous pouvons même leur proposer d'interpeller leur patron sur les revendications de la CGT. L'erreur à ne pas faire serait de rester timides. J'interpelle donc nos camarades pour que nous allions voir nos patrons avec les salariés pour revendiquer des hausses de salaire.

Fabrice FARGHEOT,

*DSC Valeo systèmes
d'essuyage*

Le mouvement des gilets jaunes pose question et nous interpelle sur notre façon de militer. Depuis le 17 novembre, notre syndicat a perdu trois adhérents. A Issoire, où se trouve un gros bassin métallurgique où nous sommes très bien implantés, ce mouvement n'a pas vraiment pris, peut-être en raison de notre qualité de vie syndicale. A Brioude en revanche, une réunion publique générale a réuni plus de 300 personnes et nos camarades qui y ont pris part en ont été expulsés, l'un des leaders des gilets jaunes étant un ancien militant de la CGT qui a déchiré sa carte. Finalement, ils ont quand même pu s'exprimer et se sont fait applaudir par la moitié de l'assistance. Cela montre que même s'il y a du travail, tout reste possible.

Il faut se poser la question de l'origine de ce mouvement. Pour moi, la première raison en est le recul de la conscience de classe qui frappe le salariat depuis longtemps ; la

seconde est l'abêtissement des masses par un matraquage médiatique sans précédent. La CGT a peut-être aussi une part de responsabilité en raison de son problème récurrent de vie syndicale. Si nous avons été davantage au contact des salariés pour leur expliquer nos repères revendicatifs, nous n'en serions peut-être pas là aujourd'hui.

Pour moi, la « mère des batailles » est le salaire socialisé, c'est-à-dire l'augmentation du salaire brut. La CGT est avant tout le syndicat de la fiche de paie. Nous avons une responsabilité énorme car nous sommes les gardiens de cet héritage commun qu'est la Sécurité sociale. Il faut que nous débattions avec les salariés de l'utilité des cotisations sociales. Il faut ramener la lutte dans les entreprises car sans cela, aucune victoire sociale ne sera possible. En ramenant la lutte sur nos repères revendicatifs, nous ferons reculer de facto les idées nauséabondes d'extrême droite.

J'ai une dernière réflexion à vous soumettre concernant la médiatisation sans précédent de ce mouvement de contestation. Aujourd'hui, une petite partie des gilets jaunes, d'obédience fasciste, a une forte influence sur les réseaux sociaux. Ces personnes veulent instaurer un climat insurrectionnel dans notre pays, pas pour changer le système mais pour prendre le pouvoir. Or quand l'extrême droite prend le

pouvoir, elle ne le rend pas. Soyons donc très vigilants à ne pas nous laisser entraîner dans cette spirale de la violence.

A qui profite le crime ? Si Macron cède aux revendications des gilets jaunes, en augmentant les salaires de 100 euros nets, il les prendra sur les cotisations sociales et ce sera un premier pas vers le « détricotage » de notre Sécurité sociale. La démonstration serait ainsi faite qu'il est possible de gagner dans notre pays sans les corps intermédiaires ni les syndicats. Le patronat ferait alors d'une pierre deux coups : il détruirait la Sécurité sociale et marginaliserait les syndicats. Pour empêcher ce scénario catastrophe, nous n'avons donc pas d'autre choix que d'ancrer la lutte dans les entreprises et de bloquer l'outil de travail dès le 14 décembre.

Abdelkrim AIL,

USTM 56

Certains ont évoqué le mouvement des lycéens mais ces derniers sont cantonnés à leur territoire alors que les gilets jaunes ont pris les ronds-points et les rues, même si dans le Morbihan, le mouvement des gilets jaunes a surtout été alimenté par les patrons du BTP et les agriculteurs, qui protestaient contre la fiscalisation du diesel. Nous avons nous aussi envie que les choses changent et notre territoire, ce sont les entreprises. Si les salariés des grandes

entreprises du secteur (Endel, Schneider, Peugeot, Renault, Thales) décident de bloquer la production, alors nous entrerons dans le mouvement, et sans attendre le 14, comme le permettent les statuts de nos syndicats. Si nous voulons faire en sorte de bloquer l'économie, commençons par nos entreprises.

L'autre point qui m'a interpellé dans le mouvement des gilets jaunes, c'est la mobilisation des femmes, parfois âgées. C'est un véritable ras-le-bol auquel nous assistons et nous pouvons nous y associer en discutant avec les gilets jaunes.

Christelle LE RESTE,
Willow Samson France,
USTM de la Mayenne

Beaucoup de choses ont été dites sur les gilets jaunes mais je voudrai parler de la formation syndicale.

Le problème lors des mandatements : pourquoi ne pas avoir une obligation de formation dans les quatre mois qui suivent le mandatement ? Exemple dans mon entreprise : le DSC est celui qui a le moins de formation et qu'on lui demande d'en suivre une, il refuse. Il dit qu'il n'en n'a pas besoin, fait comprendre que le mandat est à lui... peut-être à vie ? Ce n'est pas faute d'informer la Fédération et l'UD mais personne n'apporte de solution.

Concernant la vie syndicale, j'étais secrétaire de mon syndicat et j'ai démissionné de mon

poste car j'en avais marre d'entendre dire que je faisais mal mon travail, que j'avais trop de principes (publication de comptes, PV de congrès, organisation du Conseil syndical, AG, paperasse, etc.).

Le 24 mars 2018, nous avons organisé notre congrès de syndicat. J'ai envoyé tous les documents de ce congrès à la Fédération (invitation, document d'orientation, statuts) par courrier et par e-mail. J'attends encore la réponse de la Fédération et des excuses pour n'avoir fait participer aucun de ses représentants à notre congrès. Comment voulez-vous que nous soyons tous ensemble si nous avons déjà dans notre fédération des problèmes de communication ?

Sylvain WERNER

Nous avons pris note de ta déclaration. Tu auras une réponse.

Frédéric SANCHEZ

La Fédération essaye en général de participer à l'ensemble des congrès d'USTM mais il nous arrive d'avoir des « loupés ».

De la salle

En l'occurrence, il s'agissait du congrès de son syndicat.

Michèle MARCELIER,
USTM de la Loire

Dans mon département, nous avons un gros problème de participation. Les débats sont un peu « squeezés ». Les syndiqués sont toujours d'accord avec

nos idées mais au moment d'agir, il n'y a plus personne.

Dernièrement, nous avons appris que les syndicats de deux entreprises de notre département connaissaient de gros soucis. Nous avons même été interpellés par d'autres organisations syndicales, ce qui est très dérangeant. Je les ai contactés et nous devons les rencontrer.

Dans l'entreprise où se trouve le plus gros syndicat de notre département, il y a de gros problèmes entre la direction et le DS CGT, qui s'est rallié au DS CFDT contre le DS CFE-CGC, ce qui a mené le directeur à un burn-out et le DRH à en venir aux mains avec le DS CFDT. Or notre camarade DS ne voit pas où est le problème et ne nous a même pas tenu informés de ces problèmes. Nous allons donc le rencontrer.

L'autre syndicat se trouve dans une entreprise qui connaît une petite baisse d'activité. Il y était

question de baisser le salaire des cadres pour être solidaire des salariés conduits à chômer mais notre camarade DS n'a même pas participé aux négociations car il était en congé ce jour-là. Nous allons donc essayer de le rencontrer.

Concernant les élections de CSE, nous en avons eu quatre dans notre département. Dans mon entreprise, tous nos candidats du premier collège et trois de nos candidats au deuxième collège ont été élus.

Nous avons aussi perdu, puis retrouvé un syndicat chez Axletech.

Stéphane CAMPMAZ,

Manitowoc

Lorsque nous avons été interpellés sur notre participation à la journée du 17, j'ai dit que nous attendrions de voir la tournure que prendrait ce mouvement. Ce jour-là, lorsque je suis allé voir qui



bloquait les ronds-points près de chez moi, je me suis aperçu qu'il y avait l'un de nos adhérents. Il n'y a donc pas que du mauvais dans ce mouvement. Depuis trois semaines, nous avons fait une dizaine de syndiqués dans notre entreprise. Des choses se passent, les gens se rapprochent de nous car ils voient que la CFDT ne fait rien.

Je n'ai en revanche pas vraiment compris pourquoi les gens avaient rejoint les gilets jaunes via les réseaux sociaux alors que cela fait des années que nous distribuons des tracts. Ce ne sont pas les mêmes personnes que celles qui se mobilisent habituellement. Que deviendront-elles si le mouvement s'arrête un jour ? Créeront-elles un parti politique ? Le mouvement se dégonflera-t-il tout seul ? Y aura-t-il des gens à « récupérer » ?

Enfin, concernant les salaires, dans mon entreprise, le salaire mensuel le plus bas est de 1 900 euros. L'objectif de 1 800 euros minimum me semble donc atteignable.

Isabelle HERAULT,

USTM des Hauts-de-Seine

La jeunesse, les salariés, les citoyens sont en colère car tout augmente. Nous avons là un reflet des dernières élections, avec un véritable désaveu des responsables politiques et des organisations syndicales. En revanche, on peut aussi y voir des victoires pour la CGT qui, grâce au travail de terrain

de ses militants et de ses structures, ressort la tête haute des élections dans toutes les entreprises de moins de mille salariés. Nous nous interrogeons aussi sur la suite du mouvement lycéen et avons besoin d'avoir une position claire sur notre éventuelle participation.

En région parisienne, nous en sommes à notre deuxième réunion de négociation avec la chambre patronale sur les TGA. Celle-ci semble avoir pris la mesure du mouvement qui se déroule actuellement en France et nous avons envoyé en négociation des camarades qu'elle ne connaissait pas, plus « percutants » que les anciens, ce qui semble donner des résultats très intéressants. Seul bémol : nous avons rédigé une déclaration mais n'avons pas pu la lire. Elle sera donc jointe avec le compte-rendu de notre dernière réunion et nous consulterons toutes les bases et tous les syndiqués d'Ile-de-France sur nos propositions, ainsi que sur celles des autres organisations syndicales.

Franck MOREL,

DSC Iveco Bus

Concernant la formation syndicale, dans notre syndicat, 95 % de nos élus et syndiqués ont suivi au moins une formation de premier niveau.

Chez Iveco, nous avons appelé à la grève illimitée depuis le 19 novembre pour soutenir les gilets jaunes. Dans notre département, ce sont en effet des salariés

lambda qui tiennent les ronds-points et non l'extrême droite.

Depuis le 17 novembre, nous sommes en horaires libres. Nous avons du travail et plus nous en avons, plus on nous enlève du personnel. Nous maintenons donc ce mouvement de grève et continuons à tenir les ronds-points.

Adrien ETRE,

Schindler

Pour revenir sur l'origine du mouvement des gilets jaunes, j'ai le souvenir de mouvements chez Schindler qui ont démarré sur la base de mots d'ordre qui pouvaient nous paraître fondamentalement « débiles » à l'origine. C'est donc à nous de mener la « bagarre » et de l'orienter pour y rallier le plus de gens possible.

Ce mouvement est aussi le produit de nos défaites. Depuis 2010, nous avons des difficultés. Nous avons du mal à convaincre qu'en allant à la bagarre, on gagne. Nous sommes aussi confrontés à des gens à qui nous ne sommes pas habitués. Ce mouvement additionne en fait les obstacles pour nous, sans même parler des campagnes de dénigrement contre la CGT dans les médias.

Il faut aussi que nous entendions un certain nombre de choses, à savoir qu'une partie des salariés essaye de trouver d'autres voies d'action et nous devons nous adresser à eux. C'est aussi le résultat de tout ce que

nous avons subi dans les entreprises, qui fait qu'une partie des salariés pense qu'il n'est plus possible d'y mener bataille. Il faut donc discuter avec eux et leur redonner confiance.

Je ne suis pas d'accord avec ce qui se dit actuellement sur les corps intermédiaires, qui auraient mandat pour calmer tout le monde. Notre mandat n'est pas de calmer les gens mais de les mobiliser, de faire croître les mobilisations et de les faire converger. Nous devons dire de manière extrêmement claire que notre projet est de transformer le système aberrant dans lequel nous vivons, qui est en train d'épuiser la planète et d'appauvrir les gens. Nous devons marteler que notre projet syndical est un mouvement de transformation sociale.

Marc BASTIDE,

secrétaire général adjoint de l'UFR

Je voudrais attirer l'attention de nos camarades actifs sur le fait que 20 000 à 25 000 métallos vont quitter leur entreprise pendant les trois prochaines années et que s'ils partent en retraite à 62 ans, ils auront un malus de 10 % sur leur retraite complémentaire. S'ajoute à cela la question de la CSG qui, depuis le 1er janvier 2017, a raboté nos pensions de 600 euros par an.

Deuxième élément : la question d'une retraite décente, qui concerne aussi les cotisations sociales. Il ne faut pas

perdre de vue que les salaires allant jusqu'à 1,7 fois le Smic sont exonérés de cotisations sociales et que ces exonérations sont compensées soit par la TVA, soit par la CSG sur les pensions de retraite. C'est donc bien la question de la survie du régime de retraite par répartition qui est posée. On commence même à parler de remplacer les indemnités pour maladie par une allocation forfaitaire !

Nous avons donc besoin de regarder comment travailler ensemble, actifs et retraités, à partir des syndicats, des territoires, des USTM et des comités de coordination, pour construire des revendications communes.

La CGT ne fait pas tout bien ni tout mal et je pense qu'elle est quand même « bien dans ses baskets ». Mais cela reste un point de vue. Nous ne pouvons pas compenser les carences politiques de

ce pays. Mais nous avons une certaine conception de la revendication dans et en dehors des entreprises.

Je conclurai en vous informant que la CGT reste la première organisation syndicale parmi les cheminots, comme le montre le vote organisé la semaine dernière. 70 % des 100 000 retraités de la SNCF ont également voté pour la CGT lors des élections destinées à désigner leurs représentants à leur caisse de prévoyance. S'il faut être conscient des défauts et des qualités de la CGT, sachons donc nous donner confiance et faire la part des choses sur la question de sa représentativité en France.

Boris AMOROS,

Alstom

Alstom ne fait plus que du ferroviaire et voilà un an, notre Conseil d'administration a décidé de donner l'entreprise au conglomérat Siemens.

Notre direction est très sûre de son fait mais se heurte à l'avis de la commission à la concurrence de l'Union européenne, dont nous partageons les analyses. Nos dirigeants sont en train de préparer leur dossier final et il faut s'attendre à ce qu'ils vendent le tiers ou la moitié des usines actuelles d'Alstom.

Il n'y a aucun projet industriel derrière tout cela et c'est pour cela que nous nous y opposons. Il est simplement prévu que les activités des deux entreprises seront « synergisées », si elles ne doivent pas être vendues.

Le travail de la CGT est intéressant. Nous avons réussi à constituer un front syndical, avec tous les syndicats français et belges, sur une position claire d'opposition à ce projet et de travail d'influence auprès de la Commission européenne – pour lequel nous remercions la Fédération pour son appui. Nous

menons aussi un travail de communication auprès des salariés mais cela s'avère difficile car la pression de la direction est très forte.

Nous connaissons sûrement le plan de la direction d'Alstom la semaine prochaine. Elle pourrait annoncer l'abandon du projet de fusion, ce qui la discréditerait ainsi que le gouvernement français, ou lancer le plan de démantèlement d'Alstom. Ce dossier devrait être finalisé début février 2019.



PRESENTATION DU LIVRE " D'ESPOIR ET D'ACIER "

25



Claude VEN

Président de l'IHS CGT
métallurgie

Merci à la direction fédérale et aux camarades du conseil national d'accepter que je puisse intervenir en temps que président de l'Institut CGT d'histoire sociale de la métallurgie au terme de cette première journée de vos travaux.

Tout à l'heure nous parlerons du livre consacré à notre camarade Henri GAUTIER, militant syndical et politique, résistant, mort en déportation.

Cet ouvrage est le résultat d'un travail collectif tant avec les auteurs, les éditeurs, la famille, les témoins que les camarades de l'IHS.

Mais c'est aussi, au départ le fruit d'une volonté, d'un travail et d'un engagement pris dès la création de notre institut.

Il participe à la mise en œuvre des missions qui sont les nôtres : préserver la mémoire et la diffuser le plus largement. C'est à dire à l'ensemble de nos syndicats, syndiqués et sympathisants mais aussi à tous ceux que le mouvement social intéresse.

Ce livre également disponible en librairie est ainsi accessible à un très large public.

Mais nous aurons le temps d'y revenir.

Vous avez entre les mains un projet de résolution que je suis chargé de vous soumettre en accord avec le secrétariat fédéral.

Cette résolution porte sur l'existence, les missions et le devenir de notre institut.

Dans une période difficile comme celle que nous connaissons aujourd'hui, trouble, traversée d'intransigeance et de colère, de combats parfois violents et, il faut le dire et le redire, de mépris de classe, l'histoire est souvent utilisée, instrumentalisée par l'ensemble des acteurs.

On fait de multiples références historiques sur des situations et des dynamiques qui nous échappent. Le

gouvernement et sa majorité parlent de factieux, de séditieux, s'appuient sur des symboles de l'état mis à mal et fait référence aux années trente qui ont vu la montée du fascisme en Europe et aux émeutes de février 1934. Mais ces parallèles peuvent être trompeurs. Ils n'ont en fait, pour vocation que de réduire l'alternative politique au seul sauveur MACRON en opposition à l'extrême droite du rassemblement national.

Comparaison n'est pas raison et si l'histoire est un élément éclairant essentiel pour analyser lucidement le présent, il peut être fatal d'ignorer les nombreux pièges qu'elle peut tendre devant nous, une fois tronquée, dans le but de maquiller les événements de l'actualité.

L'histoire ne doit pas demeurer celle du plus fort, celle des élites. Il nous faut, pour être plus affûtés, plus efficaces et compréhensibles nous réapproprier notre mémoire et écrire nous-même notre histoire, celle de la lutte des classes et du mouvement social.

C'est en ce sens que le principe d'un Institut CGT d'Histoire social a vu le jour, tant au niveau national sous l'impulsion de Georges SEGUY en 1983, que dans ses déclinaisons professionnelles et territoriales.

Ainsi notre fédération, à l'occasion de son congrès de Poitiers en 2000, a pris la décision de permettre la création d'un institut, en charge de préserver, analyser, écrire et diffuser l'histoire des métallos. Je dis bien aider à la création, car notre institut, bien que CGT et attachée à son identité, n'est pas un outil, un organisme, une structure ou un partenaire de la FTM. Il est une entité distincte, partageant des valeurs et des principes, ayant pour vocation de remplir les missions définies lors de sa création.

Bien sur, son existence est intimement liée au soutien, aux aides, aux mises à disposition fournies aussi bien par la FTM que par l'UFM.

Mais il n'en demeure pas moins qu'elle n'a de compte à rendre qu'à ces administrateurs, adhérents et ses membres fondateurs.

Aujourd'hui la qualité de ses travaux, de ses publications, de son travail sur les archives tant nationales qu'au plus près du terrain, dans les syndicats, est reconnue et l'objet de multiples sollicitations.

Pour pérenniser son activité notre institut a besoin d'assurer chaque année son budget et de préserver ses moyens financiers pour répondre aux demandes, se développer et poursuivre

ses objectifs de publications.

Nous estimons qu'il ne revient pas uniquement à la fédération d'abonder notre budget si des difficultés se présentent. En effet, elle n'est qu'un des membres fondateurs.

Il s'avère que si chacun de ceux-ci honorent leur engagement de départ et règlent chaque année le montant de leur adhésion, nous pourrions atteindre une vitesse de croisière nous mettant pour un temps, à l'abri des difficultés.

Je parle ici d'une adhésion annuelle de 82 euros, soit 7 euros par mois. Nous ne pensons pas que ce montant puisse mettre à mal les trésoreries des territoires.

Bien évidemment cela ne nous exonère pas de la nécessité de poursuivre et d'amplifier la bataille de l'adhésion tant collective, qu'individuelle.

Nous relançons régulièrement les camarades en

responsabilité dans nos USTM. Nous n'avons jamais essuyé de refus. Les retards de règlements, ou les absences ne sont que le fruit de l'oubli, de l'intensité de l'activité syndicale au quotidien, du besoin de décisions collectives ou d'autres impératifs prennent la priorité. Sur 60 USTM, seules 10 ont à ce jour réglé leur cotisation.

Ceci n'est pas un simple rappel à l'ordre mais l'affirmation des métallurgistes de leur volonté de pouvoir disposer de leur institut et de ne pas dépendre de l'histoire officielle pour appréhender leur passé.

Nous sollicitons donc, par cette résolution, un acte politique fort du conseil national.

Ce renouvellement de l'engagement unanime exprimé il y a 18 ans nous donnera les moyens et la légitimité de poursuivre et d'amplifier notre action.

D'espoir et d'acier Henri Gautier, métallo et militant



Ce livre est issu de la volonté de l'IHS de diffuser les idées et l'histoire du mouvement social, et notamment des métallurgistes. Le parcours de certains d'entre eux sort un peu de l'ordinaire et permet d'éclairer le présent, ou du moins d'en avoir une approche différente.

Ce livre vient aussi de camarades qui ont beaucoup compté pour nous, notamment Jacqueline Olivier-Timbaud, qui a toute sa vie défendu la mémoire de son père et qui citait souvent le nom d'Henri Gautier. Cécile Rol-Tanguy, qui fêtera l'an prochain ses cent ans, nous en a aussi beaucoup parlé. Cela nous a donné envie de travailler sur ces questions et avec quelques camarades du bureau de l'IHS, dont le regretté Alain Malherbe, nous avons contacté les éditions de l'Atelier qui nous ont proposé de contribuer à une collection consacrée à des parcours de militants.

Ce livre répond à un manque, parce que nous ne mettons pas assez en avant le parcours de certains camarades, et obéit – grâce à ses auteurs Jessie Magana et Sébastien Vassant – à un format un peu différent de ce que nous avons l'habitude de faire et dont nous n'avons eu que de bons échos.

Nous avons ajouté quelques photos à cet ouvrage, dont l'une qui représente la tribune du congrès de la CGT en 1947, à laquelle siège une petite fille, Michèle, la fille d'Henri Gautier.

Jessie Magana a donné lecture d'un extrait de D'espoir et d'acier.





Emeric TELLIER

Michèle, en quoi ce livre est-il important pour vous ? La forme choisie pour raconter l'histoire de votre père (roman illustré) vous convient-elle ?

Michèle GAUTIER

Elle me convient. Au départ, j'étais hésitante mais je l'ai lu et tout le monde me dit qu'il était facile à lire. Il permet de faire connaître mon père et de montrer ce qu'il a fait tout au long de sa vie. C'est une fierté d'avoir un père pareil et ce livre m'a fait plaisir.

Alain HEBERT

J'ai lu ce livre avec appétit. Les dessins m'ont énormément plu et je pense que ce livre peut faire aimer la lecture. J'ai trouvé que c'était le roman d'un héros « ordinaire ». Pour Henri Gautier, son engagement était en effet naturel. Militer était normal car cela répondait à ses convictions et malgré ses interrogations, ce sont toujours elles qui l'emportèrent. Ce livre parle aussi de sa famille, ce qui me semble essentiel car nous avons beau être des militants, nous avons aussi une vie. Ce livre montre également bien de quel côté se trouve la violence.

Un autre point m'a interpellé. Quand il s'apprête à s'évader, Henri Gautier dit son attachement à deux points : avoir une organisation, question essentielle pour lui, et l'unité syndicale. Dans une période

où tout le monde trahissait le parti communiste, il était, lui, pour l'unité syndicale. Il s'agit pour moi d'un livre d'actualité dont tous les militants ont besoin pour s'interroger sur le passé et construire le présent.

Fabrice FORT

J'aime bien ce genre de livres. J'ai attaqué celui-ci comme d'autres, par conviction, et l'ai lu en deux soirées, avec passion. J'ai trouvé très intéressants les moments de vie qui y sont rapportés car nous avons tendance à sacraliser ces hommes, voire à en faire des surhommes. Montrer leur vie dans les camps ou avec leur famille leur redonne toute leur humanité et renvoie la violence là où elle doit être, c'est-à-dire chez l'adversaire de classe.

J'invite tout le monde à lire ce livre car c'est un hymne à la vie. Au-delà de cela, ce qui m'a vraiment plu, c'est que ce livre nous éclaire sur les combats qui sont devant nous. Surtout, à travers lui, on sent des hommes qui ont une ligne directrice mais aussi des doutes. Ils ont aussi un souci des autres permanent, mais ils doutent. Or ce livre montre que douter n'est pas grave ; en revanche, il ne faut pas lâcher ce pour quoi nous nous battons et je pense qu'il faut garder ce livre près de nous car il permet de ne pas perdre la foi.

J'ai adoré ce livre et il faut le faire connaître car c'est une forme de formation

syndicale. Quand on lit ce livre, on sait pourquoi on est à la CGT.

De la salle (Dalie ?)

Ce livre répond effectivement à une demande de Jacqueline Timbaud, qui trouvait qu'on parlait beaucoup de son père mais pas assez d'Henri Gautier et des autres. Elle disait aussi qu'il fallait faire quelque chose pour que les jeunes connaissent l'Histoire car si l'on veut savoir où l'on va, il faut d'abord savoir d'où l'on vient. Il faut donc faire connaître ce livre dans les écoles, dans les collèges et les lycées parce que nous avons besoin d'un échange avec les jeunes. Je pense aussi que Jacqueline doit être contente parce qu'elle s'est battue pendant des années pour faire connaître Henri Gautier.

David PICO

Ce livre me semble plein d'espoir et on le voit dès ses premières lignes. Ce que j'en retiens, c'est que les militants de l'époque avaient toujours un moment pour aller voir si cela était mieux ailleurs. Ils ont aussi mis leur vie de côté pour l'organisation, ce qui ne peut que nous faire réfléchir.

Plusieurs moments de vie racontés dans le livre m'ont marqué, comme celui où il achète une poupée pour sa fille alors qu'il prépare une action qui pourrait lui faire perdre la vie. Michèle, vous pouvez être

fière d'avoir eu des parents pareils.

Michèle GAUTIER

Mon père pensait effectivement beaucoup à nous et m'a envoyé beaucoup de choses pendant sa période de clandestinité.

Emeric TELLIER

Je précise que si ce livre est un roman, l'ensemble des faits qui y sont rapportés sont historiques. Comment ses auteurs ont-ils accueilli ce projet et qu'en ont-ils retiré ?

Sébastien VASSANT

Je ne suis pas très proche de la CGT mais j'ai déjà travaillé sur des livres qui racontent des parcours de militants. Ce qui m'a attiré dans cette histoire, c'est qu'elle met en parallèle côté historique et côté humain. Elle met l'accent sur l'homme, avec un travail d'auteur qui enrichit la vérité historique et familiale. C'est cela qui m'a attiré et m'a amené des images en tête. J'ai essayé de capturer des moments moins démonstratifs mais qui reflétaient plutôt l'ambiance générale autour de lui, ce qui témoigne de l'humanité de ce roman.

Jessie MAGANA

Ce livre est le point d'orgue d'une démarche qui consiste à mettre en avant des hommes de l'ombre. L'histoire, ce ne sont pas des dates mais des

hommes et des femmes qui la font. L'histoire, ce n'est pas une leçon à apprendre par cœur. L'histoire, il faut la vivre. Pour cela, il faut en parler avec des témoins et quand ils ne sont plus là, c'est là que prend place la fiction. C'est elle qui permet de comprendre ce que cela fait d'être déporté, séparé de sa famille, interné dans un camp pour ses convictions politiques, de voir ses copains être fusillés, etc. Quand je lis ce texte aux jeunes, le silence se fait. Ce sont eux les acteurs de l'avenir, ce sont eux qui peuvent agir et c'est la conviction qui m'a portée dans l'écriture de ce livre. Et au moment de lui donner son titre, j'ai retenu son dernier mot : « espoir ».

Bernard STEPHAN,

directeur des éditions de l'Atelier

Les éditions de l'Atelier sont une maison d'édition engagée auprès du mouvement social. Nous avons déjà travaillé avec la FTM, nous aimons travailler avec les organisations syndicales et faire du bon travail. Je laisse la parole à Charlotte Gourd pour vous en parler.

Charlotte GOURD

Charlotte Gourd a donné lecture de son intervention.

Bernard STEPHAN

Je voudrais partager avec vous un enthousiasme, une déception et une envie.

L'enthousiasme, c'est de vous entendre parler de ce livre. C'est l'échange que je voudrais entendre dans

chaque syndicat, chaque UL, chaque UD... Il faut rendre ce livre contagieux. En juin, quand nous vous l'avions présenté, vous aviez montré votre enthousiasme et au moment de choisir le tirage de ce livre, nous avons décidé de le tirer à 5 000 exemplaires, ce qui constitue un gros pari.

Ma déception, c'est que Cyril ne soit pas là. Il a envoyé 60 courriels aux animateurs en territoire, 343 courriels aux délégués syndicaux centraux, a passé 200 appels téléphoniques, a envoyé 57 messages vocaux (plus des SMS) et a eu 37 conversations téléphoniques. Après tout ce travail, il a enregistré 500 commandes et nous en avons diffusé 700 en librairie. Au total, 1 200 livres sont donc déjà sortis et nous n'aimerions pas que les autres restent moisir dans les stocks de notre distributeur.

Mon envie, c'est que votre enthousiasme se traduise par des commandes, pas simplement pour vous-mêmes mais aussi pour vos camarades. Le moment que nous avons vécu ce soir doit se reproduire. Je vous demande donc de prendre le temps de lire ce livre et de le partager avec d'autres. Nous avons envie que ce livre « infuse » dans la Fédération.

Taïeb AYARI

J'ai 45 ans et quand j'étais jeune, il y avait encore de l'éducation civique à l'école. Or le syndicalisme n'y a jamais été abordé.

Voilà quatorze ans, j'ai acheté un livre sur Henri Rol-Tanguy, ma femme l'a lu alors qu'elle était enceinte et mon dernier fils s'appelle Tanguy. On ne naît pas syndicaliste : on le devient. Je suis devenu syndicaliste par réaction contre mon patron mais on ne nous apprend pas cela à l'école. Il a fallu que j'arrive à la Fédération pour que j'entende le mot « résistant ».

Frédéric SANCHEZ

Je tiens à remercier l'équipe qui a permis la réalisation de cet ouvrage et j'ai trouvé tout naturel de prendre du temps pour évoquer la mémoire de l'un des nôtres. Je tiens d'ailleurs à rendre hommage à Cécile Rol-Tanguy et je pense qu'elle aurait eu beaucoup de plaisir de participer à nos échanges.

Je ne suis pas un fervent lecteur. J'arrive très rarement à la fin des livres que je commence. Celui-ci, je l'ai dévoré en deux soirées et je pense qu'il doit devenir le livre de chevet des métallurgistes. Nous avons besoin d'avoir ces éléments de réflexion pour créer les conditions pour que les nouvelles générations ne vivent plus jamais ce que eux ont vécu.

J'ai aussi été ému par le fait qu'un chaudronnier de métier devienne administrateur des réalisations sociales des métallos parisiens. Cela monte que même un ouvrier peut avoir le besoin de construire quelque chose qui servira aux générations futures. L'œuvre qu'il a contribué à créer perdure

d'ailleurs aujourd'hui, même si l'on essaye de nous la confisquer. Quand on voit ce qu'ils ont fait, nous avons une responsabilité pour créer les conditions pour que la maternité des Bluets ne quitte jamais le giron de la CGT.

Ce livre se conjugue au passé, au présent et au futur. Il doit nous faire réfléchir à ce qui se passe actuellement en France. Nous devons donc créer les conditions pour avoir en territoire les mêmes échanges qu'aujourd'hui et conserver notre modèle social.

De la salle

Ce livre est plus qu'un objet : c'est un témoignage. Il est fondateur d'une réflexion. Je ne l'ai pas encore lu mais je l'achèterai car je veux l'avoir chez moi parce que je veux qu'il fasse partie de mon environnement.

Claude VEN

Un livre pareil est un pari. Nous en avons fait un avec le livre Citroën par celles et ceux qui l'ont fait et ce fut un grand succès. Quand on entend les témoignages ce soir, nous nous disons que nous ne nous sommes pas trompés et qu'il serait dommage qu'Henri Gautier reste dans l'ombre car il mérite mieux. Les meilleurs ambassadeurs de ce livre seront ceux qui l'ont lu. Ce sont eux qui permettront de le diffuser dans les syndicats, dans les UL et au-delà.



Boris PLAZZI
Secrétaire Fédéral

La CGT tiendra son 52^{ème} Congrès du lundi 13 au vendredi 17 mai 2019 à Dijon.

Dès le dimanche 12 mai, la Confédération organisera, en marge du congrès, une rencontre avec des délégations internationales pour montrer notre attachement au syndicalisme internationaliste, notre solidarité et échanger avec ces délégations sur la situation qui les préoccupe dans leur pays et les enjeux revendicatifs auxquels leurs syndicats sont confrontés. Naturellement pourront participer à cette initiative les syndiqués qui souhaitent et qui peuvent participer à

cette initiative pourront le faire.

Inutile de rappeler ici que le congrès de la CGT est bien celui des syndiqués et des syndicats. Cela veut donc dire que sa préparation doit être l'occasion supplémentaire de renforcer nos liens avec les syndiqués à tous les niveaux.

► Le rôle du congrès confédéral est multiple et statutaire.

Au cours de cette semaine les congressistes devront faire le bilan du mandat qui s'achèvera à l'ouverture du congrès. Ces trois années de mandat, dans le contexte social, économique et politique du pays, mais pas seulement, feront certainement l'objet d'une analyse précise, afin d'en tirer des enseignements, pour mieux se projeter dans l'avenir et construire avec les syndiqués, la CGT de demain dont les travailleurs ont besoin.

Bien sûr, l'actualité sociale et politique particulièrement bien fournie aujourd'hui, le sera sans aucun doute autant au mois de mai, ce qui permettra de débattre avec l'ensemble des congressistes à partir de leur vécu, leur expérience et leur sensibilité.

Le congrès tracera également des

perspectives revendicatives de luttes, des orientations, des priorités collectives pour le prochain mandat. Il définira des objectifs de renforcement aux élections professionnelles, par exemple, et de syndicalisation, afin de continuer à construire une CGT de masse, de classe, indépendante, démocratique et unitaire.

Enfin, il s'agira d'élire une Direction confédérale, la Commission exécutive, chargée de mettre en œuvre les orientations et les priorités votées en congrès pour les 3 années suivantes. Cette Commission devra être le reflet de ce qu'est la CGT dans toute sa diversité, c'est-à-dire composée de jeunes, de moins jeunes, issus du secteur public, privé, de l'immigration ainsi que des territoires, des professions et enfin ses spécificités : les ouvriers, employés, techniciens, ingénieurs, cadres, etc...

Amar Ladraa précisera les modalités de désignation des délégués de la métallurgie et le processus de débat démocratique pour préparer le congrès à partir des particularités qui sont les nôtres dans la profession.

La confédération fait le choix, depuis au moins 2 mandats, de rendre la préparation du congrès la plus amplement partagée par les syndiqués et, dans ce sens, elle continue à

rencontrer les syndiqués et les syndicats, dans toute leur diversité, sous l'impulsion de la Direction confédérale, en lien avec les structures de la CGT. Cette pratique est d'ailleurs monnaie courante dans notre fédération, que ce soit avant ou après un congrès. Tout le monde reconnaît l'utilité et la nécessité d'aller à la rencontre des syndicats et des syndiqués.

Depuis maintenant plus d'un mois, les syndicats et les syndiqués disposent du 4 pages de lancement du congrès. Il ne s'agit pas du document d'orientations validé ce mardi 4 décembre par la Commission Exécutive Confédérale, mais d'un matériel permettant d'évoquer de manière synthétique les 5 grands thèmes du document d'orientations soumis aux votes et débats au congrès.

Le « 4 pages » se veut un document le plus accessible possible de manière à favoriser sa lecture et susciter les débats en vue de la tenue de notre 52^{ème} congrès. Ce 4 pages, est en quelque sorte, l'entrée avant le plat de résistance qui est le document d'orientations.

Quant au document d'orientations, il sera publié dans le journal « Le Peuple », l'organe de presse officielle de la CGT et sera disponible en février 2019 pour chaque syndicat et délégué au congrès.

La Fédération, les USTM, les coordinations de groupes avec leur DSC, auront un rôle essentiel pour s'assurer que les délégués au 52ème congrès et les syndiqués soient bien en possession du document afin d'être en position d'acteurs-décideurs au sein de leur organisation.

Comme je le disais précédemment, la préparation du 52ème congrès s'articule autour de 5 grands thèmes retenus par la Confédération.

Ces 5 grands thèmes et un préambule vont constituer le document d'orientations. La CEC a fait le choix d'avoir un fil conducteur pour l'ensemble des thèmes, je le cite « Au cœur du travail pour bâtir l'avenir ».

Ces 5 grands thèmes sont :

- La réalité et l'avenir du travail avec les évolutions technologiques comme le numérique
- Le nouveau statut du travail salarié et la sécurité sociale professionnelle
- La construction du rapport de forces et les convergences de luttes
- Le déploiement au cœur d'un syndicalisme de masse, utile et efficace
- les enjeux européens et internationaux tant sur l'évolution du monde du travail que sur notre activité syndicale.

Ces 5 thèmes proposés par la Direction confédérale résultent des débats traversant toute la CGT et

constituent l'ossature du document d'orientation. Pour chacun de ces thèmes de débat au congrès, les métallos auront des choses à dire. Comme le prévoient les statuts de la CGT, le document d'orientation sera amendable par les syndicats et les syndiqués dès réception, en vue de proposer des modifications, des rajouts, des allègements dans le texte, etc...jusqu'à, au moins, un mois avant l'ouverture du congrès.

► Le 1^{er} thème portera sur la réalité et l'avenir du travail

La dégradation des conditions et d'accès au travail touche toutes les professions et territoires, avec les conséquences que l'on connaît sur la vie quotidienne de la population. Les travailleurs aspirent à retrouver du sens à leur activité.

Face aux nouveaux modes d'organisation du travail, aux évolutions techniques et technologiques qui s'opèrent à un rythme et à une intensité jamais connus, l'action syndicale se heurte à des difficultés importantes, les nouvelles formes d'exploitation visant à faire disparaître les frontières du salariat et les droits associés.

La « révolution numérique », sans action syndicale, va accentuer ce phénomène. Le numérique et l'intelligence artificielle auront des implications multiples et importantes

dans l'ensemble du monde du travail et dans tous les secteurs de l'économie. L'anticipation de ces mutations est de fait, un enjeu majeur pour le syndicalisme.

Cette « évolution numérique » est à considérer dans un double contexte. D'une part, il n'y aura pas de retour en arrière, les évolutions vont se poursuivre et s'accélérer. D'autre part, il n'existe pas de « déterminisme technologique », l'utilisation des technologies étant le fruit de choix politiques qui, à ce jour, vont exclusivement dans le sens de l'intérêt du Capital.

Cela nécessite, pour la CGT, une appropriation et une construction collectives afin d'imposer d'autres projets au service d'une société plus juste, plus démocratique, plus soucieuse des enjeux humains et environnementaux. Il nous faut permettre aux travailleurs d'intervenir sur le travail pour le transformer.

C'est dans cette visée que s'inscrit notre démarche syndicale, en plaçant nos objectifs revendicatifs dans la réalité du travail, dans la proximité et le quotidien des travailleurs.

La CGT doit faciliter leur expression, faire émerger leurs aspirations permettant l'élévation du rapport des forces. Faciliter l'expression de chacune et chacun implique une réflexion sur nos revendications et leur construction, sur nos

pratiques syndicales et notre forme d'organisation.

La journée d'étude organisée par la FTM-CGT en décembre 2016, qui a rassemblé plus d'une centaine de militants et les Assises de l'industrie organisée par la Confédération à la Cité des Sciences en février 2017, ont participé à l'ébauche de ce premier thème de débat au congrès.

► Le 2^{ème} thème portera sur le statut de celles et ceux qui travaillent

Ces dernières années, le capitalisme et la recherche du profit n'ont fait qu'accroître la sous-traitance, la division des travailleurs, la casse des garanties collectives et des statuts, la multiplication des formes d'emplois et la précarité. Le salariat a évolué et de nouvelles formes de travail émergent. La CGT, propose un Nouveau Statut du Travail Salarié (NSTS) et sa sécurité sociale professionnelle.

Ces 2 propositions constituent un socle commun de droits individuels garantis collectivement, des droits progressifs opposables à tout employeur, cumulables au cours d'une carrière, transférables d'un employeur à l'autre ou d'une branche à l'autre.

Il est notre bien commun et ses fondations permettent de construire une société juste et égalitaire et de combattre

ainsi la concurrence entre travailleurs.

Notre proposition est plus que jamais innovante, nécessaire et répond aux nouvelles aspirations. Les débats du 52ème congrès, devront porter sur les évolutions à apporter à notre projet du Nouveau Statut du Travail Salarié.

L'actualité montre un contexte particulièrement anxiogène pour des millions de jeunes, de salariés, de précaires, de nouveaux travailleurs, de privés d'emploi et de retraités pour qui les lendemains sont incertains. Nous devons reconstruire et cultiver progressivement l'espérance par notre outil de reconquête du pouvoir d'agir des salariés.

C'est ainsi que nous pourrons être dans un état d'esprit de conquête, tout en intégrant au quotidien une qualité de vie syndicale. Il faut remettre au cœur de nos débats la centralité du travail, avec la mise en sécurité sociale ainsi que l'universalité des droits et garanties collectives, restituer la citoyenneté dans l'entreprise et ainsi redonner de l'espoir.

La bataille revendicative et de mobilisation menée par la FTM-CGT depuis des années, pour conquérir une Convention Collective Nationale avec des garanties de hauts niveaux, s'inscrit pleinement dans la lutte pour un NSTS avec en son sein une Sécurité Sociale Professionnelle.

► Le 3^{ème} thème portera sur la construction du rapport de forces et convergences des luttes

Le paysage du salariat a largement été modifié par les stratégies capitalistes de casse de tout cadre collectif et de mise en concurrence. Avec près de 30 millions de travailleurs, notre pays n'a jamais compté autant de salariés qu'aujourd'hui. Mais les attaques répétées du patronat et du gouvernement, les réorganisations et les externalisations massives, ont provoqué leur éparpillement dans une multitude de PME/TPE, avec des statuts très divers.

A cela s'ajoute une forte progression de la part des ingénieurs, cadres, techniciens, agents de maîtrise jusqu'à atteindre près de 50 % du salariat. Dans la métallurgie, nous connaissons très bien cette réalité et le poids insuffisant de la CGT dans ces catégories au regard du niveau de représentativité global.

Comment la CGT, dans le contexte que l'on connaît peut-elle permettre le développement de solidarités, la construction de revendications collectives et l'organisation de luttes gagnantes ?

Comment peut-elle agir sur les spécificités pour construire le rapport de forces avec l'ensemble des catégories de salariés ?

Quels sont les obstacles à dépasser et les leviers à activer ?

Alors que nous connaissons nombre de luttes gagnantes dans les entreprises, services ou professions, et que nous avons su construire des mobilisations interprofessionnelles, nous butons encore sur notre capacité à les élargir et les généraliser.

Il nous faut donc débattre de notre stratégie dans son ensemble. Le document d'orientation interrogera quelques problématiques essentielles :

- Le développement de la culture du débat avec les travailleurs
- L'enjeu des élections professionnelles
- La construction des revendications à partir des réalités du travail et des préoccupations exprimées

- La valorisation des résistances et l'accompagnement des luttes

- L'impulsion d'une dynamique de conquêtes sociales

- La réflexion sur nos formes de luttes, sur leur élargissement, sur le cadre unitaire syndical et sur notre travail avec le monde associatif et politique

- Le développement des convergences entre secteurs professionnels, entre territoires, et du local à l'international.

► Le 4^{ème} thème portera sur la syndicalisation et notre déploiement

Personne ne remet en cause la faiblesse de la syndicalisation en France, pas même la CGT qui reste l'organisation avec le plus grand nombre d'adhérents. Pourtant est-ce suffisant ? Les mobilisations et conquêtes sociales de ces



dernières années peuvent interroger les syndiqués, et plus largement les salariés dans toutes leurs composantes.

Les discriminations et mises en opposition sont légion, à chaque niveau de la société, à commencer par le lieu de travail. Pour autant, cela ne doit pas nous dédouaner de nos responsabilités, ce qui nécessite de faire notre bilan sur la mise en œuvre des décisions que nous avons collectivement prises lors des derniers congrès.

Être la CGT de tous les salariés, c'est d'abord leur permettre de s'organiser, quelle que soit la taille de leur entreprise, leur lien avec leur donneur d'ordre. Être un syndicalisme de masse, c'est bien sûr avoir des adhérents, c'est être fort aux élections professionnelles, c'est aussi être en capacité d'obtenir des avancées sociales.

Notre syndicalisme CGT s'appuie sur des bastions industriels et des services publics qui ont fortement évolué. Il nous faut donc regarder le monde du travail tel qu'il est pour proposer les modes d'organisation qui conviennent aux travailleurs et aux travailleuses. Il s'agit de construire des outils d'accueil qui permettent l'organisation des salariés sur un site, dans une profession.

C'est se structurer professionnellement et territorialement pour

pouvoir coordonner une activité syndicale.

C'est se donner les moyens de syndiquer les ouvriers, les employés comme les ingénieurs, cadres et techniciens en offrant à chacun et chacune un cadre syndical permettant de prendre en compte les spécificités liées aux rapports sociaux et de traiter les convergences.

Aussi, la continuité revendicative et syndicale se pose avec force. Plusieurs millions de travailleurs vont partir à la retraite au cours des 10 prochaines années. Des milliers d'entre eux sont des syndiqués CGT. La CGT doit relever le défi de stopper de suite la perte de syndiqués lorsqu'elles et ils arrivent à la retraite et de s'adresser à tous les retraités pour les convaincre de renforcer le syndicalisme CGT.

C'est utiliser les outils numériques pour renforcer notre vie démocratique, et nos capacités de débats, d'actions et de solidarité. La vie syndicale se pose à tous les niveaux de notre organisation.

Animer un syndicat pour articuler le rapport de forces et la négociation suppose nécessairement de s'appuyer sur un collectif, dans l'entreprise, mais aussi avec les structures et outils de la CGT qui doivent accompagner les syndicats. Le « travailler ensemble » sera d'autant plus efficace que les attributions des organisations professionnelles et

territoriales seront identifiées.

Aussi, « savoir qui fait quoi, avec quels moyens » dans la CGT, devient une nécessité pour nos organisations, afin de définir leur place dans cet organigramme pour mieux travailler entre organisations, avec les syndicats, mais aussi pour que la CGT soit en capacité de répondre à l'ensemble des défis qui lui sont posés.

Les Assises de la Vie Syndicale, organisées récemment par la FTM-CGT avec la participation de plus de 200 camarades, ont largement évoqué la nécessité de mettre les syndiqués en position de décider dans leur organisation, de plus se tourner vers les salariés en les consultant plus souvent par exemple et en organisant des campagnes de renforcement de la CGT.

► Le 5^{ème} thème portera les enjeux européens et internationaux

Le capital est mondialisé, il s'active sur toute la planète, et partout, il cherche à maximiser les profits en faisant des choix politiques, économiques, sociaux et environnementaux qui remettent en cause les droits des travailleurs et les libertés fondamentales. Les intérêts des 1 % des personnes les plus riches et des entreprises sont placés au-dessus de ceux des travailleurs.

La situation politique européenne

et internationale est particulièrement inquiétante. Les zones de tensions et de dangers se multiplient sur la planète. En Europe, le refus des gouvernements d'accueillir les migrants dans des conditions dignes, en abandonnant des hommes, des femmes et des enfants à leur sort, exacerbe les tensions politiques et réveille les résurgences nationalistes.

Le monde est marqué par de multiples incertitudes qui doivent nous interroger sur notre démarche internationale.

La transformation du travail se vit d'abord sur les lieux de travail, les sites de production, dans les services publics. Elle implique de nouvelles formes de division internationale du travail et de nouvelles manières de mettre en concurrence les travailleurs.

- Lutter contre ce dumping, c'est agir dans l'intérêt de tous les travailleurs, mais est-ce une réalité dans les entreprises ?

- En faisons-nous une activité syndicale à part entière dans les entreprises ?

Pour être plus efficace, l'action syndicale doit fournir une riposte coordonnée au niveau interprofessionnel, impulsée et concertée dans la CGT, mais nous avons besoin de nous organiser avec d'autres forces face aux stratégies des entreprises transnationales.

Aussi il faudrait notamment travailler des projets concrets avec

d'autres organisations syndicales en Europe et dans le monde, pour enrayer ces stratégies et répondre aux besoins des travailleurs. Notre expérience fédérale avec d'autres organisations syndicales en Europe et dans le monde au sein du groupe d'Annecy (pour la partie Européenne) et du groupe de Paris (pour la partie Monde), ainsi que l'activité des militants CGT au sein des Comités d'Entreprises Européens ou des Comités de Groupes Monde, sont à verser au débat du 52ème congrès. Il ne s'agit pas pour les métallos de donner la leçon au reste de la CGT, mais bien de montrer que les intérêts de classes traversent les frontières

et qu'il est possible de se rassembler pour lutter ensemble aux niveaux européen ou mondial.

Attention, au sein du document d'orientations, vous ne trouverez pas toutes les propositions de la CGT. D'ailleurs il n'a pas cette vocation. Par exemple, il ne reviendra pas sur les orientations confédérales précédentes et toujours en cours de mise en œuvre.

► **C'est pareil pour les repères revendicatifs. Il est inutile de les rappeler alors qu'ils sont validés et à mettre en débat dans les entreprises, sans en changer la nature.**

Pour conclure, la Confédération met à disposition des syndicats et syndiqués dans quelques jours, un flyer dématérialisé pour le 52ème congrès. Ce flyer est l'équivalent du « 4 pages » avec une vidéo

d'environ une minute par thème, ainsi qu'un petit texte et sa version audio.

Voilà, Chers camarades, ce que j'étais chargé de vous présenter au nom de la Direction fédérale.



MANDATEMENT 52^E CONGRES CONFEDERAL



Amar LADRAA
Animation Territoires

Pour compléter l'intervention de Boris, effectivement une des clés de la réussite du congrès confédéral dépendra de l'implication des syndicats dans la préparation et la participation au congrès.

Aujourd'hui il faut reconnaître que nous avons de réelles difficultés à placer le congrès dans les débats et les réunions dans nos Orgas, qu'ils s'agissent des territoires, des groupes ou les syndicats.

C'est tout l'intérêt de travailler le mandatement, car il va permettre l'expression et le choix

de nos syndicats dans la participation et le contenu du Congrès Confédéral.

Réussir cette phase de travail « qu'est le mandatement » c'est déjà avoir la certitude d'un Congrès UTILE et en capacité d'apporter des réponses aux attentes et aux besoins des salariés.

Pour cela le CCN a validé la conception du mandatement et les modalités de votes, dont je vous rappelle les principales lignes :

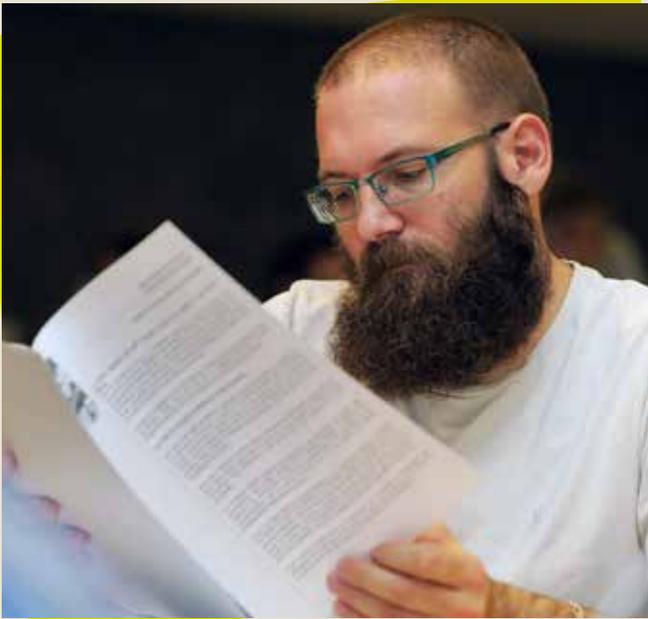
- Le nombre de délégués prévus au Congrès, soit 900 actifs et 100 retraités.

- La répartition des délégués est calculée sur la base moyenne des FNI

réglés par les syndicats, pour les exercices 2015, 2016 et 2017.

- Concernant le calcul du nombre de voix dont disposera chaque syndicat : il est calculé sur la base des cotisations réglées au 30 novembre 2018 pour les exercices 2015, 2016 et 2017.

- Enfin, les Fédérations et les Unions Départementales s'engagent à travailler conjointement pour que les délégués soient désignés démocratiquement avec une première date d'échéance qui étaient prévue au 30 novembre 2018 et qui a été repoussée au 21 décembre.



Dans cette phase de construction, la confédération a organisé des rencontres dans les régions avec l'ensemble des structures de la CGT (FD, UD et la Conf), avec la participation de nos animations régionales et des membres de la direction fédérale.

Lors de ces rencontres, plusieurs questions ont été soulevées :

- Notamment sur la répartition des délégués aux congrès, avec des incohérences selon le département et le nombre de syndiqués, y compris chez les retraités ;
- Le besoin de gagner la participation des jeunes ;
- La question du financement des délégués ;
- Comment impliquer les futurs délégués dans la préparation du congrès ;
- Prévoir des suppléants pour les délégués ;
- Enfin qui tranche en cas de litige entre organisations.

Ce travail de coopération a également pour objectif de réussir une participation au congrès qui reflète de la diversité du salariat et des adhérents de la CGT.

Pour cela, le CCN souhaite que les organisations contribuent à atteindre la parité Femmes-Hommes dans la désignation des délégués, en fonction du taux de féminisation dans les professions.

Autres objectifs, c'est la présence de 200 jeunes de moins de 30 ans au congrès.

Au niveau de notre fédération, le nombre total de délégués prévu est de 85, dont :

- 76 mandats actifs
- 9 retraités

Pour compléter la délibération du CCN et réussir une participation au Congrès qui reflète au plus près la diversité du salariat de la Métallurgie, la

direction fédérale a défini les axes de travail suivants :

- Veiller que la désignation des délégués soit démocratique, qu'elle soit validée lors d'une AG des syndicats en territoire avec un PV de désignation et en coopération avec les UD. Il faudra certainement réexpliquer à certaines UD que ce sont les syndicats qui désignent les délégués, y compris en cas de litige, c'est eux qui tranchent et non les structures de la CGT.

- Retenir par région des critères de diversité qui donnent à la délégation fédérale une image conforme et réelle du salariat de notre profession notamment sur la place des femmes, des jeunes, des ICT, tout en privilégiant l'aspect première participation à un Congrès. Sachant que la confédération a limité la participation à 3 Congrès. Ce qui pourrait donner par région : Une déléguée femme pour 3 délégués ; 1 délégué jeune pour 3 délégués ; 1 délégué ICT pour 3 délégués.

- Solder rapidement les règlements des FNI 2017 et 2018 par les syndicats auprès de CoGÉTise et de veiller à ce que les délégués désignés soient à jour de leurs cotisations.

- Enfin, il y a la question du financement de la participation des délégués aux congrès qu'il faut aborder avec les syndicats et l'ensemble des structures la CGT sous forme de mutualisation des moyens.

A ce jour, seulement 30 délégués ont été désignés pour notre FD, au niveau de la confédération une centaine de mandat remonté par les FD et les UD, ce qui est très peu.

Il est donc urgent d'accélérer le processus et de veiller à ce que les délégués au Congrès soient véritablement porteurs des réflexions et des décisions des syndicats. Nous avons également besoin, d'un effort collectif pour essayer de tendre vers les axes de travail définis par la direction fédérale, notamment sur la participation des femmes et des jeunes au congrès !

Nous avons également prévu de réunir avant le congrès l'ensemble des délégués à Montreuil :

- Pour les aider à préparer le congrès dans les meilleures conditions, notamment sur les aspects pratiques et d'organisation du congrès (par exemple sur des modalités de votes.)
- Aborder les thématiques du document d'orientation pour faciliter les débats avec les syndicats qui les ont mandatés.

Voilà, Chers (ères) Camarades, vous l'aurez compris, nous voulons placer le Congrès au centre des préoccupations des salariés, du développement des luttes et de l'activité de nos bases. Un Congrès pour débattre et apporter des solutions. Voilà tout l'enjeu du 52e Congrès, il nous reste 4 mois pour y parvenir.

Lucien GRIMAUULT

L'UFR a abordé la question du mandatement lors de la dernière réunion de son Conseil national et a adressé un courrier au secrétaire général de la Confédération, avec copie au secrétaire général de la Fédération et au secrétaire général de l'UCR. Nous nous sentons dessaisis du mandatement des retraités et avons l'impression que tout à été décidé d'en haut, avec des délégués venant de départements où la Métallurgie est très peu implantée. Cela nous interroge.

La CGT est fondée sur deux piliers : le fédéral et le territorial, et nous avons l'impression que, dans le cadre de ce mandatement, le premier a pris le pas sur le second. Cela n'est pas possible. Nous devons travailler à égalité car sinon, ce ne sera plus la CGT. J'espère que ces principes seront réaffirmés dans le

document d'orientation car sinon, nous pourrions aller vers un glissement.

A l'UFR, nous travaillons à la préparation de notre douzième congrès. Demain, nous pourrions avoir neuf délégués retraités qui n'auraient aucun lien avec l'UFR Métallurgie, ce qui pose des questions. Les structures doivent-elles travailler toutes ensemble ou les unes à côté des autres ? A ce jour, -il y aurait deux délégués de l'UFR mais la direction nationale ne les connaît pas. Quel est lien entre notre structure et le camarade qui sera délégué ?

Il est peut-être un peu trop tard pour le 52ème congrès mais le but de notre lettre était de dire qu'il y a des choses à faire en amont pour éviter ce genre de débat. Tel est le message que je voulais faire passer au Conseil national.

Alain HEBERT

Tout congrès se déroule dans une situation particulière mais l'actuelle l'est encore plus. La CGT n'est en effet plus la première organisation syndicale dans le secteur privé. Il faut en outre faire en sorte que le mécontentement des gilets jaunes, que nous avons contribué à construire, s'exprime sur des revendications établies par nous et puisse gagner.

Nous ne pouvons pas faire comme avant, c'est-à-dire arriver au congrès comme s'il n'avait pas été préparé. Cela fait quelques années que les syndiqués ne sont ni acteurs ni décideurs du congrès car ils considèrent que cela n'est pas leur priorité. Nous avons donc besoin de réfléchir aux initiatives à prendre pour que, dans nos USTM et nos syndicats, nous soyons en capacité d'organiser un débat sur ce congrès, à partir du document d'orientation sur un certain nombre de questions qui sont au cœur des préoccupations des salariés.

Dans les syndicats, nos camarades sont focalisés autour d'une question : l'organisation du CSE. Il va donc être difficile de leur dire de lire les 104 pages du document d'orientation et nous devons réfléchir aux initiatives à prendre pour qu'ils discutent de l'organisation du congrès.

Par ailleurs, il me semble que, une fois de plus, on passe à côté de la question de l'organisation. Je pense que si nous avons à construire la CGT pour demain, nous ne l'imaginerions pas telle qu'elle est conçue.

Avons-nous les outils de proximité nécessaires ? Avons-nous le maillage territorial qui correspond aux besoins d'une organisation en capacité de construire le rapport de force ? Avons-nous les fédérations qui correspondent au salariat d'aujourd'hui ? Ceux qui répondent « oui » sont à côté de leurs pompes. Et on nous dit que l'on ne peut pas en parler avant le congrès car c'est un sujet qui fâche. Et après le congrès, on nous dira qu'on ne peut pas en parler car le sujet n'a pas été abordé pendant le congrès. Il faut que nous posions la question de l'organisation car un jour, il sera trop tard.

Sylvain WERNER

Nous trouvons les éléments du quatre-pages utiles. Nous y avons travaillé avec nos bases et nos adhérents.

Sur le mandatement, nous avons cinq mandats pour le Bas-Rhin et ne sommes pas tout à fait d'accord avec cette répartition car les camarades de départements limitrophes n'en ont aucun malgré leur



travail de renforcement. Nous en avons débattu entre nous lors d'une assemblée générale de l'USTM 67 et avons proposé de donner quelques mandats à des départements qui n'en ont pas ; nous en avons fait la proposition à la Coordination Grand Est et à l'UD qui l'ont acceptée et deux de nos mandats seront donnés aux départements des Vosges et de la Meuse.

Nous estimons que les militants doivent profiter de ce temps fort démocratique pour construire la CGT de demain. Il faudra aussi que nous osions nous dire les choses. C'est pour cela que nous souhaitons que de nouveaux adhérents participent à ce temps fort, avec une préparation et un mandat construit avec les militants, pour parler de la CGT.

Il faudra enfin parler de l'état de nos forces. Nous devons tous travailler à la syndicalisation et au renforcement, grâce à la formation. Nous avons

les outils et nous devons les mettre en œuvre pour être plus forts et plus proches des revendications des salariés et de nos syndiqués.

Taïeb AYARI

Les services de l'automobile sont régis par une convention collective nationale qui n'est applicable qu'en France métropolitaine mais pas dans les DOM-TOM. Depuis des années, nous essayons de faire en sorte qu'elle soit applicable sur l'île de la Réunion et nous avons découvert que le problème était le même pour d'autres secteurs (commerce, ports et docks, etc.). Ne serait-il pas possible de travailler, au niveau confédéral, à un texte qui réaffirmerait que tous les salariés doivent avoir les mêmes droits partout, en métropole comme dans les DOM-TOM ?

Nous avons aussi tenu la semaine dernière les assises des services de l'Automobile et sommes convenus d'un

plan de déploiement et de parrainage dans les services de l'Automobile. Il faut savoir qu'au niveau national, lors du vote dans les TPE, la CGT est la première organisation syndicale avec 30 % des voix mais quand on agrège le résultat des TPE et des autres élections, nous ne faisons plus que 27 %. Le vote pour les TPE sera donc crucial, comme il l'a été pour le calcul de la représentation et nous devons réfléchir à ce que nous pouvons faire dans les petites entreprises.

Pour finir, je regretterai simplement qu'il n'y ait pas eu davantage de secrétaires d'USTM ni de membres du CEF qui aient participé aux dernières assises des services de l'Automobile.

Michel DUCRET

Le 52ème congrès sera un moment important et je me réjouis que le document d'orientation ait été validé par la Commission exécutive cette semaine car ses cinq thèmes traversent toute la CGT et se complètent bien.

Sur la question du renforcement, et même si nous perdons des syndiqués, une démarche a été engagée depuis le 41ème congrès. Je pense que les assises de la vie syndicale ont été un moment fort dans la vie de la Fédération et un plan de travail va être lancé sur plusieurs sujets. Il est cependant clair que le changement du salariat doit nous interroger et je fais le lien avec l'industrie.

Même si en début de mandat, après le 51ème congrès, nous avons beaucoup débattu de la question du coût capital, nous avons lâché du lest sur cette question. C'est pour cela que la Fédération a décidé de relancer cette bataille contre le coût du capital.

Ces dernières années, l'interpro s'est aussi beaucoup penchée sur la question des services publics et nous avons lâché du lest sur l'industrie alors que les deux questions sont parallèles. Le débat sur le rapprochement des branches doit nous interroger sur notre façon de fonctionner. Certaines fédérations doivent s'interroger sur l'évolution de leur salariat. La remise en question est obligatoire et nous y reviendrons tranquillement.

Sur le mandatement, en région Normandie, nos cinq délégués ont été désignés. Il s'agit d'un salarié de la Navale pour la Manche, d'un ingénieur pour la Seine-Maritime, d'une femme pour l'Orne, du DSC d'un grand groupe pour le Calvados et d'un adhérent d'une entreprise de 50 salariés pour l'Eure. Des réunions sont organisées par les comités régionaux, en lien avec les UD et les unions locales, et nous avons vraiment besoin d'y être présents car nous avons une appréciation différente de la question des bassins d'emploi. Ces réunions nous offrent donc l'occasion de montrer comment nous travaillons sur les bassins d'emploi.





Le collectif régional de la Métallurgie invitera tous les délégués désignés à un débat destiné à présenter le document d'orientation le 26 janvier prochain. Il faudra aussi organiser des assemblées générales de syndicat pour débattre des thèmes qui y sont évoqués.

Jérôme LETTRY

Pour ce qui concerne le processus avec l'UD, les choses se passent relativement bien mais en Isère, tous les secrétaires généraux interpro sont des métallos, ce qui nous aide.

Nous sommes habitués à la démarche démocratique dans notre département car cela fait longtemps que nous avons dit qu'il fallait changer la manière de procéder et ne plus envoyer des « experts » au congrès. Plus on pratique cette démarche, plus nos débats sont faciles et plus l'UD nous fait confiance. Tout s'est donc très bien passé et nous avons désigné deux candidats en assemblée générale : un homme, secrétaire général de l'UL du Pont-de-Claix, et une

femme ICT. Nous avons aussi validé le principe de donner un mandat au département de l'Ardèche qui n'en avait pas.

Pour le reste, j'aimerais bien, comme le fait la Confédération pour le mandatement au congrès, que nous ayons le même processus pour les décisions entre les congrès. Je pense que cela nous ferait grandement avancer.

Quand à l'idée d'une fédération de l'Industrie, je pense que cela doit se faire naturellement, mais qu'il faut aussi impulser les choses.

Gérard BRION

Dans les pays de la Loire, nous avons six mandats, un par département, celui de la Loire-Atlantique ayant accepté d'en donner un au Maine-et-Loire, du moins si celui-ci trouve un candidat. Nous avons en effet des difficultés à trouver des personnes pour prendre ces mandats. Des critères ont été fixés mais l'important est aussi le message que ces personnes vont faire passer.

Il faudra que les mandatés apportent quelque chose au débat et qu'ils ne soient pas là uniquement pour occuper un siège.

Baté Sélé KAMANGO

Nous sommes soumis aujourd'hui à des directives européennes et nous n'arrivons pas à inverser la tendance. Je prendrai l'exemple des retraites. Nous allons vers la fin du paritarisme alors qu'il a prouvé son efficacité dans la gestion des retraites. Dans moins d'un mois, nous en arriverons à un régime unifié alors que nous ne savons même pas comment se fera le report de points. Nous avons suivi des stages de formation sur la façon dont cela fonctionnera mais jusque là, nous ne le savons pas.

Quelles sont les conditions qui ont été imposés aux administrateurs ? Il y avait des conditions d'honorabilité : casier judiciaire vierge, assiduité, formation à Sciences po, etc. Cela est tellement difficile qu'il y a un réel questionnement sur le syndicalisme au-delà de 2019.

Au niveau de la CGT, nous avons pour la première fois organisé des assises de la Vie syndicale. Nous devons faire une analyse par rapport à nous-mêmes, sur la façon dont nous nous comportons dans les entreprises. Dans les entreprises, nous subissons les diktats des DRH. Il faut voir maintenant comment travailler au

sein des syndicats de nos entreprises.

Il faudrait aussi changer notre méthodologie de travail. Consultons-nous nos bases ? On voit que nous perdons beaucoup d'élections car nous ne sommes pas connectés à nos bases. Dans les services de l'Automobile, il y a 95 % de toutes petites entreprises. Avec l'inversion des normes, leurs salariés arriveront-ils à négocier des acquis ? Il est important de bien décortiquer tous les problèmes que nous recensons dans nos entreprises et d'essayer d'apporter des solutions.

Concernant nos statuts, on voit que le Code du travail est attaqué. Il faut maintenant que nous nous ressaisissions pour voir quelle méthodologie de travail adopter, surtout lorsque le CSE aura réduit les moyens des élus. Comment se passeront les choses demain ? Aurons-nous la possibilité de travailler avec les DSC ou les DS nationaux. Beaucoup de questions sont posées mais nous ne devons pas nous décourager car nous ressortons gagnants des dernières élections de CSE. Il faut continuer pour essayer de rétablir le rapport de force.

Thierry BOUE, USTM 72

Depuis plusieurs mois, les AG de syndicats sont essentiellement axées sur le CSE, les accords d'entreprise, etc. Dans la perspective du 52ème congrès, L'USTM a sollicité à plusieurs reprises les

syndicats pour qu'ils présentent des candidats mais pour la plupart des actifs, cela est le cadet de leurs soucis. Je fais partie de ceux qui se demandent par qui doit être animé un congrès confédéral. N'est-il pas préférable d'avoir des débats dans les territoires et de les faire remonter ensuite ? Envoyer un jeune délégué peut en effet être une belle expérience mais aussi une source de frustration.

Adrien PETRE,

DSC Schindler

Je suis convaincu que l'on ne peut pas discuter de renforcement de la CGT si l'on ne prend pas à bras le corps la question de la répression syndicale et tous les obstacles à la syndicalisation. Le syndicalisme contestataire est en effet stigmatisé par le gouvernement et le patronat qui privilégient le syndicalisme d'accompagnement. A travers cela, c'est bien la CGT qui est visée – les patrons se réjouissent d'ailleurs de la création des CSE. Ce qui nous manque aujourd'hui, c'est une discussion politique approfondie, un cadre d'analyse qui permette d'informer les équipes, les représentants et les animateurs principaux sur ce qui se cache derrière tout cela.

La Fédération a un rôle moteur à jouer car elle a une expérience historique et des compétences. Un travail a été fait par François Clerc et différentes structures et nous devons

le porter. C'est une question centrale pour l'auto-défense des équipes syndicales car la répression conduit certains de nos camarades à temporiser ou à tempérer leurs revendications.

Il faut que nous mettions les choses en ordre. Pour prendre un exemple, nos camarades du Grand Est ont lancé un grand questionnaire mais un autre questionnaire est en ligne sur le site de la Fédération. Depuis le dernier congrès confédéral, le comité Libertés syndicales ne s'est pas réuni une seule fois. Nous en prenons « plein la gueule » mais ne faisons pas le boulot. Nous avons donc besoin d'une politique nationale coordonnée pour avancer sur ce sujet.

Deuxième élément : sur les stratégies de lutte, ce que nous montrent les gilets jaunes c'est que pour faire reculer le gouvernement et le patronat, il faut bloquer l'économie. Quant à la violence, elle empêche certes de massifier le mouvement mais fait aussi écho à ce qui se passe dans nos entreprises.

Il faut enfin que nous discutons des conséquences des ordonnances. Dans de nombreux secteurs, le nombre d'élus sera divisé par deux ou trois, ce qui va nous poser un sacré problème et renforcer les problèmes de discrimination syndicale. Il faudrait que nous ayons un peu de visibilité sur ce point et que nous anticipions le



fait que certains de nos camarades n'auront bientôt plus de mandat.

Michel MOLESIN,

coordinateur groupe Airbus

Je trouve que la Confédération a souvent bon dos. Je vois aussi que certaines décisions prises par le Conseil national ne sont pas appliquées. Le congrès confédéral doit donc être là pour regarder notre stratégie et nos repères revendicatifs communs. Pour prendre un exemple, lors de son dernier congrès, notre UD a décidé de revendiquer un SMIC à 2 000 euros et cela ne pose pas de question à nos délégués. A un moment donné, il faut bien se demander à quoi servent nos structures et la Confédération sous peine, comme les gilets jaunes, d'établir nos revendications chacun dans son coin.

Une autre question est de savoir comment aborder ces questions avec nos syndiqués. Si on leur demande s'il

faut une fédération de l'Industrie, nous allons faire un « flop ». Il faudrait que nous commencions nous-mêmes par réfléchir à cette question car le CEF arriverait-il à gérer un champ couvert par vingt ou trente conventions collectives. Comment et par qui seraient prises les décisions ? Il faut débattre entre nous de ces questions et je ne pense pas qu'elles pourront être tranchées si nous n'envoyons que des néophytes au congrès.

Les chantiers sont importants et pour moi, le Congrès doit réaffirmer les priorités de la CGT, sa stratégie et ses repères revendicatifs. Je pense aussi que beaucoup de débats devraient nous percuter. Nous avons raison de nous inquiéter, par exemple, du nombre de nos élus avec la création des CSE mais est-ce l'enjeu premier pour le salariat dans les dix années à venir ?

Imagine-t-on les transformations que l'inversion de la hiérarchie des normes, les contrats de chantiers, la non-reconnaissance des diplômes ou le paiement au poste vont engendrer dans nos rapports sociaux ? Je crois que nous nous regardons beaucoup le nombril et que nous trouvons souvent des boucs émissaires car nous ne sommes pas assez disciplinés dans nos prises de décision.

David PICO,

DS Cummins Filtration, animateur collectif Métaux du Finistère.

Le mandat est compliqué car tout le monde ne joue pas le jeu. Nous avons des difficultés à faire en sorte que les syndicats proposent des candidats et se prononcent sur ceux qui leur sont soumis. Je me demande donc comment aller vers eux. Notre force est notre indépendance, mais c'est aussi notre faiblesse. Comment entrer dans ces entreprises ? Nous pouvons faire sans eux mais pour moi, il faut absolument faire avec eux. Malgré tout, nous aurons deux camarades mandatés (un titulaire et un suppléant) et le travail sera fait avec les syndicats mais cela sera compliqué si nous nous trouvons à trois en réunion. Il faut en effet bien voir la responsabilité qu'auront les délégués. Je pense aussi que nous allons cibler le thème n°4 (syndicalisation et déploiement) vu notre

expérience dans notre département.

Je me pose aussi des questions sur le fonctionnement. Certains syndicats n'ont pas joué le jeu dans l'aide financière aux délégués. Ces syndicats-là ferment la porte à tout le monde, ce qui me pose problème d'un point de vue démocratique et sur les moyens de préparer les délégués sur les thèmes sur lesquels ils seront peut-être amenés à intervenir.

Simon SINGLA,

USTM 34

La Fédération m'a demandé de participer au CCN décentralisé de Toulouse. J'y ai rappelé que nous ne remettons pas en cause le mode de calcul des mandats. J'y ai aussi fait remonter un débat lié à la démocratie, à savoir sur qui allait débattre.

J'aimerais lancer une alerte au Conseil national. J'étais présent lors de ces discussions et il a été dit par les membres de la région Occitanie qu'ils voulaient avoir des statuts confédéraux dans les territoires.

Alain BIZET,

coordinateur Nouvelle-Aquitaine

La région Nouvelle-Aquitaine a six mandats (un pour la Gironde, deux pour l'USTM 64-40, un pour les Deux-Sèvres, un pour l'USTM Haute-Vienne-Creuse et un pour les retraités) qui sont à ce jour tous pourvus.

J'ai participé à une réunion décentralisée à

Angoulême et ai observé certains comportements bizarres, notamment de la part d'une UD qui parlait même de boycotter le congrès. Je suis donc intervenu pour rappeler que si l'USTM était en difficulté sur ce territoire, elle ne l'était peut-être pas autant que ce qu'elle laisse entendre. Lors de l'AG qui a suivi cette réunion, un camarade a dit d'accord et nous allons maintenant attaquer la phase de préparation.

Concernant l'éventuelle création d'une Fédération de l'Industrie, je suis d'accord avec cette idée mais certains éléments montrent combien cela sera difficile. Pour prendre un exemple récent, peu d'autres fédérations ont participé aux récentes Assises des services de l'Automobile.

Eric PRIEUX,

Delphi Blois

Il me paraît essentiel de parler de répression syndicale lors du 52ème congrès confédéral. Lors de la réunion de la CE de l'Ufict de septembre dernier, nous avons parlé avec François Clerc d'une sorte de « culture du sacrifice », selon laquelle le syndicalisme n'irait pas de pair avec une évolution de carrière. Or le syndicalisme n'est pas en opposition à l'évolution de la carrière professionnelle. Quand on a une vie syndicale propre, on est légitime pour en parler partout et tout le temps. Si nous faisons tous la même chose, nous ne pourrions pas nous voir

opposés par une droite décomplexée l'idée que l'on ne peut pas parler de syndicalisme partout. Le syndicalisme n'a pas à être réprimé. Si nous arrivons à en parler librement, le contexte sera beaucoup moins facile pour la répression syndicale. Pour moi, il faudrait pousser la réflexion jusqu'à la place du syndicalisme dans le collectif de travail. Si nous sommes capables de parler de syndicalisme partout, d'avoir une vie syndicale saine, nous serons capables de nous réapproprier le collectif de travail, nous gagnerons en crédibilité et en visibilité dans les entreprises et la syndicalisation sera alors plus facile. Si nous démarrons le 52ème congrès en faisant un point sur la répression syndicale et que nous aboutissons à la place que nous devons retrouver dans la vie de l'entreprise, je pense que nous aurons fait un grand pas pour aider à la syndicalisation.

Abdelaziz BOUABDELLAH

Je tiens à vous alerter sur le fait que, pour l'instant, sur 85 délégués, seuls 29 désignations nous ont été remontées. Vu le peu de temps qui nous reste, c'est l'occasion de rendre nos syndiqués acteurs et décideurs de notre démarche syndicale, d'où la nécessité d'organiser des assemblées générales construites avec les syndicats et non avec les structures de la CGT. J'ai en effet vu remonter

des pré-mandats portés par des UD et dont les secrétaires d'USTM n'étaient même pas au courant, ce qui ne me semble pas normal. Nous avons toute notre place dans la préparation de ce congrès et devons nous assurer que les syndicats de la Métallurgie (5 360 bases) se prononcent bien sur la désignation de leurs délégués.

Il y a aussi des débats de fond autour de ce congrès. Certains camarades ont participé à des réunions décentralisées, où des inquiétudes ont été émises sur la question de la structuration ou de la vie syndicale. Sur cette dernière, je pense que nous y allons encore à petit pas alors que cela devrait être l'un de nos axes prioritaires. La démocratie syndicale est la problématique que nous rencontrons le plus souvent en tant que responsables fédéraux. C'est pour cela que je vous invite à être très vigilants sur cette question.

Je n'entends pas non plus beaucoup parler de jeunes alors que participer à un congrès peut être très formateur et donc entrer dans un cursus de formation.

Ce ne sera pas le congrès de structures. Avec le mandat tel qu'il est conçu, on pourrait même avoir le sentiment que les branches n'auraient plus leur place dans la préparation d'un congrès confédéral alors qu'elles y ont toute leur place. D'ailleurs, si vous

rencontrez des difficultés dans l'organisation d'AG de syndicats ou d'UD, n'hésitez pas à faire appel à la Fédération pour vous assurer que ce seront bien les syndicats qui désigneront leurs délégués. Il faudra aussi faire vivre le document d'orientation lors des assemblées générales de rentrée et débattre du message que ces délégués devront porter.

J'ai eu une rencontre avec l'Espace Vie syndicale confédérale qui aurait soit-disant « ciblé » 679 syndicats, dont quelques syndicats de métallos, dans son plan de visite des syndicats. J'ai bien insisté sur le fait qu'il devrait être établi avec les branches, donc avec nos secrétaires d'USTM et nos animateurs régionaux, pour faire un travail croisé entre UD, Fédération et Confédération.

Isabelle HERAULT

Boris a dit que nous aurions le document d'orientation en février. Or cela est indispensable quand on veut lancer le débat avec les syndiqués, sans oublier qu'entre le mandatement et la publication réelle du document d'orientation, il y a un décalage énorme, ce qui pose vraiment problème à l'heure actuelle car discuter avec les syndicats pour avoir un délégué répondant aux critères souhaités demande du temps. Il faudra donc rediscuter de notre organisation après le congrès.

Notre congrès fédéral a eu lieu en novembre 2017. Nous relançons la bataille, avec les structures et les syndicats, avec l'actualité sociale et tous les bouleversements en cours dans nos entreprises. Dans notre USTM, nous nous sommes « fait chier » pendant des semaines, voire des mois, pour qu'au final, notre mandat de délégué retraité soit confié à un autre département sans que nous en soyons informés. On nous dit qu'il faut travailler ensemble à la continuité syndicale et une fois quasiment arrivés à nos fins, on nous dit qu'il n'y aura plus de délégué retraité. Cela n'est pas possible. Il faut que les choses changent.

Depuis quelques mois, nous travaillons avec l'UD pour cibler quelques syndicats. Nous avons fait des diffusions vers tous les syndicats du département et tenu une assemblée générale début novembre, avec de nouveaux syndicats et militants. Nous avons aussi des réunions avec ceux qui seront désignés délégués après validation

de leur candidature par leur syndicat et par les commissions exécutives des Unions départementales. J'attire d'ailleurs l'attention de la Fédération sur le fait que ceux qui organiseront une AG à la rentrée n'auront pas le document d'orientation mais seulement le quatre-pages.

Sur les cinq thèmes abordés par Boris, deux me paraissent essentiels : la construction du rapport de force et la convergence des luttes, en lien avec la réalité du salariat, et le déploiement.

Cyril MONJE

Le collectif Métallurgie de Seine-Saint-Denis se réunira mercredi prochain et proposera la désignation de deux délégués : l'un expérimenté, l'autre en provenance d'une nouvelle base.

La réussite de ce congrès est en train de se préparer ici même, ainsi que lors des actions qui auront lieu les prochains jours. J'ai reçu avec beaucoup de joie l'appel pour la journée du 14 décembre et les syndicats



des services publics en lanceront un autre pour la journée du 18 à laquelle nous ferions bien d'inviter les syndicats de la Métallurgie à participer, dans un esprit de solidarité des luttes.

Pour le 52ème congrès, je pense que la Confédération générale du travail aurait intérêt à rédiger une plate-forme claire et détaillée qui prendrait la forme d'une adresse à l'ensemble de la population et que nous serions en charge de distribuer dans les lieux publics et les entreprises. Un tel document permettrait de lancer le débat et donnerait à nos syndiqués une base de départ pour leurs revendications. Il serait aussi très important qu'il dresse le bilan des acquis sociaux obtenus par le mouvement syndical et la CGT pour ne pas laisser les médias manipuler l'information

Concernant la discrimination syndicale, nous avons tout l'arsenal juridique pour l'empêcher mais la peur que les patrons ont su instiller dans les boîtes explique beaucoup de choses. Mais si la CGT est vaillante, que les camarades visés sont bien encadrés et que l'on a su faire le travail de terrain pour emmener les salariés dans la lutte, alors nous aurons beaucoup plus de chances de gagner sans en passer par la justice. Heureusement, dans des entreprises comme la mienne, la peur n'a pas empêché la syndicalisation.

Frédéric SANCHEZ

Avant d'aborder la préparation du 52ème congrès, il faut mesurer la place que tient la CGT dans le contexte social d'aujourd'hui. La CGT est la seule organisation syndicale à considérer que les propositions gouvernementales ne sont pas à la hauteur des enjeux, ce qui a amené d'autres organisations à se positionner, comme le montre la déclaration qui vient d'être publiée aujourd'hui par huit organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, CFE-CGC, CFTC, UNSA, SUD et FSU). Cela montre que ce qu'essaye de construire la CGT est en train de « percuter » les autres organisations syndicales et nous avons besoin de le valoriser.

Certains ont souligné le fait que notre organisation était désorganisée sur certains aspects. Nous avons eu la semaine dernière une réunion de l'ensemble des secrétaires généraux des fédérations avec Philippe Martinez pour faire le point sur le contexte social actuel. C'est de cette réunion qu'est sortie l'action du 14, toutes les confédérations ayant considéré qu'il fallait créer les conditions pour gagner la mobilisation et construire le rapport de force.

Depuis cette date a eu lieu une deuxième réunion entre six fédérations, à laquelle la FTM n'a pas été invitée, et à l'issue de laquelle elles ont rédigé une déclaration appelant à l'action le 14. Nous avons



donc encore des progrès à faire en termes de communication interne.

Il faut bien voir que le 52ème congrès se situera dans un contexte particulier, avec des élections structurantes pour la CGT. J'espère que la CGT restera la première organisation syndicale dans la fonction publique, voire progressera. Si nous en ressortons avec une CGT renforcée, je pense que le 52ème congrès ne se déroulera pas dans les mêmes conditions. Celles-ci dépendront aussi de notre capacité à créer les conditions du rapport de force. Si nous arrivons au 52ème congrès avec une CGT en ordre de bataille et mobilisée, je pense qu'il se déroulera dans de bonnes conditions.

Il me semble important de rappeler que le 52ème congrès est celui des syndiqués et des syndicats, pas celui des structures de la CGT, et il faut le réaffirmer avec force dans la Métallurgie. Nous ne pouvons pas accepter que ce soit les unions départementales

qui décident du délégué qui représentera la Métallurgie. Celui-ci portera les revendications des syndicats de la Métallurgie de son territoire, pas celles des structures interprofessionnelles. Certaines dérives pourraient en effet laisser penser que les territoires voudraient prendre plus de place que les professions dans la construction du prochain congrès confédéral, ce qui pose la question de notre organisation et nous invite à nous poser la bonne question : la structuration actuelle de la CGT correspond-elle toujours à la réalité ? Nous devons nous poser la question car sinon, nous serons percutés par le patronat qui est en train de construire le modèle social correspondant à ses objectifs. Il faudra donc que nous parlions de cette question lors de la prochaine réunion du CCN – et même au sein de la Métallurgie.

Dans la CGT, on prend des décisions. Ensuite, chacun les applique



comme il le veut. Une décision a été prise sur le principe d'une cotisation à 1 %. Où en sommes-nous sur ce point ? Le CCN décide aussi de lancer des journées d'actions mais les camarades font ce qu'ils veulent dans leur territoire. Le congrès devra donc rappeler nos priorités.

Pour le reste, la CGT n'a pas à rougir. Durant la dernière mandature, nous avons construit des initiatives qui ont permis à la CGT de ne pas être totalement inaudible, même si les médias ne nous accordent pas autant d'importance qu'aux gilets jaunes. Nous avons besoin que les délégués qui représenteront la Métallurgie au congrès soient porteurs des revendications de la Métallurgie, comme celle concernant la convention collective nationale, qui rejoint la question du statut du travail salarié.

Depuis plusieurs congrès, nous avons fait de la syndicalisation un

axe prioritaire. Même si nous perdons des syndiqués, nous avons mis en œuvre des plans d'action qui pourraient rapidement conduire à une syndicalisation importante dans la Métallurgie. Il faut donc être vigilant sur la construction du mandat au 52^{ème} congrès.

Je suis également d'accord avec Aziz sur la question de la jeunesse. 125 000 départs en retraite sont attendus dans les trois prochaines années et sur quinze ans, c'est la moitié des effectifs de la Métallurgie qui partira. Si nous ne donnons pas à la jeunesse toute sa place dans notre organisation, nous risquons d'être à terme mis en difficulté. Or un jeune est tout autant capable qu'un ancien de porter les revendications des métallos au Congrès. Un congrès ne doit pas être une affaire d'initiés et je m'interroge lorsque je vois que certains délégués participeront à

leur sixième ou septième congrès confédéral. Je pense que la délégation de la Métallurgie devra être représentatif du salariat de la Métallurgie et compter dans ses rangs des jeunes, des femmes, des ingénieurs et des cadres. Il ne faut donc rien lâcher et, en cas de litige avec les structures interprofessionnelles, leur préciser que ce sont les syndicats de la profession qui auront le dernier mot.

Dernier point : il ne faut pas être frileux pour donner des mandats à des territoires qui n'en ont pas. Le département de la Loire, par exemple, avait deux mandats pour les actifs et a décidé d'en donner un à un département limitrophe pour lui permettre d'être représenté au congrès. Je pense qu'il faut valoriser ce genre d'initiatives car nous avons besoin que l'ensemble des territoires et des salariés de la Métallurgie soient représentés.

Hervé CARDET,

Alstom Belfort, USTM de Belfort-Montbéliard

La création des CSE va diviser par deux, voire par trois, le nombre de mandats dans mon entreprise. Il risque donc d'être très difficile de militer, d'autant que nous n'aurons pas de représentants de proximité.

J'entends dire qu'il faut renforcer la syndicalisation mais comment pourrions-nous faire car il sera extrêmement dur d'aller au contact des salariés ? Je pense que d'ici peu,

nous allons devoir travailler totalement différemment. Nos structures vont manquer de moyens humains et financiers. Comment ferons-nous par rapport à cela ? Ce sont des points sur lesquels nous devons travailler.

Je voulais aussi revenir sur le cas de l'entreprise Alstom (9 000 salariés en France). Notre carnet de commandes est rempli pour les six ou sept prochaines années, nous dégageons un cash-flow positif et tous les voyants sont au vert mais on parle beaucoup d'un mariage avec Siemens qui a beaucoup de dettes. La Commission européenne a mis quelques conditions à cette fusion, en particulier la cession de certaines activités, qui constituent les trois quarts de l'activité d'Alstom. Si la Commission donne son accord à cette fusion, il y aura des doublons, ce qui aura un impact sur les emplois en France, comme cela s'est passé lors de la cession à General Electric. Comment alors garder nos industries en France ?

Concernant la jeunesse, la population de la Métallurgie est vieillissante et proche de la retraite. Comment faire revenir des jeunes alors que les entreprises en recrutent de moins en moins ?

Je voulais aussi vous parler de la question de l'environnement ; Il y a des choses à faire, en particulier dans le secteur ferroviaire, qui permettraient de créer beaucoup d'emplois dans

la métallurgie en France. Comment pouvons-nous y travailler ?

Fabrice FORT

La question qui nous est posée aujourd'hui est de savoir si le 52ème congrès sera celui de la CGT ou de « l'auberge espagnole CGT ». Malheureusement, il y a de fortes chances pour que cela soit la deuxième option. C'est pour cela qu'il faut être ferme sur la question du mandatement. Il faut se tenir à nos engagements, à savoir désigner des délégués représentant la CGT et non des « experts en congrès ». Mais il faudra aussi « briefer » nos camarades qui participeront au congrès sur ce qui les y attendra, au risque des les frustrer, voire de les perdre à leur retour.

Nous avons eu l'an dernier notre congrès fédéral durant lequel nous avons validé ensemble notre document d'orientation pour les trois prochaines années. Le 52ème congrès confédéral devra donc être l'occasion de regarder où nous en sommes dans l'application de notre feuille de route.

Vous aurez également compris que la déclaration publiée par six fédérations n'est pas qu'un problème de communication. Philippe Martinez vient de la fédération de la Métallurgie. Il est donc extraordinaire que celle-ci n'ait pas été invitée à co-signer une déclaration signée par d'autres fédérations de l'Industrie. Cela montre bien que

certains font du « billard à trois bandes » et la question pour nous est de savoir comment notre fédération peut jouer son rôle pour que le 52ème Congrès aboutisse à une feuille de route qui nous permette d'être vraiment organisés et non plus une auberge espagnole.

Où en sommes-nous dans l'application de notre feuille de route ? Durant notre congrès, nous avons décidé que les USTM devraient être la priorité et nous devons tirer les enseignements des récentes assises de la vie syndicale. J'ai par exemple proposé de fixer dès la prochaine réunion du collectif régional Métaux Aura une date pour une journée d'étude avec toutes les USTM pour mettre en œuvre dans notre région ce dont nous avons discuté lors des Assises.

Sur les salaires, il faut que nous nous mettions d'aplomb. L'an dernier, en région Aura, nous avons lancé une grande

enquête sur les salaires que nous avons décidé de poursuivre cette année et de rendre permanente. Il faut que cela devienne une habitude, un moment fort dans la vie de nos syndicats et USTM car il existe une forte impatience sur ce sujet dans nos syndicats. Autre point : le constat sur le coût du capital est relativement bien partagé, mais le principal enjeu est de savoir comment aller chercher l'argent durablement. L'année dernière, toutes les entreprises de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui ont répondu à notre enquête nous ont dit que leur employeur leur avait donné un talon. Or donner un talon revient à tasser la grille de classification et à « dézinguer » les augmentations en pourcentage. Les patrons cherchent à démonter notre protection sociale en donnant un talon. Il faut donc expliquer aux salariés les dangers des augmentations en numéraire et des talons.

Jean-Pierre MERY

Le 52ème congrès sera extrêmement important. Le gouvernement impulse en effet toute une série de changements profonds qui, à travers le CSE vont nous réorganiser l'ensemble de notre structure syndicale et je pense que nous aurions dû mesurer les pertes humaines et financières que nous allons subir dans toutes les instances. Il veut nous obliger à retrouver nos valeurs d'antan, à savoir le militantisme, qui nous demandera encore plus d'implication et de temps qu'aujourd'hui.

Il faut aussi changer l'image dégradée que les salariés se font des délégués syndicaux. On entend trop souvent dire dans les entreprises que les délégués syndicaux ne font rien et le dénigrement du gouvernement envers les organisations syndicales pose un vrai problème.

La répression syndicale et les coûts qu'elle génère posent aussi problème. Ne devrions-nous pas, lors du prochain congrès, créer une caisse de lutte spécifique et accorder, au cas par cas, une aide financière aux camarades victimes d'attaques de la part du patronat ? Il est à mon sens de la responsabilité de nos organisations de les aider. Cette violence patronale est sans précédent et s'est amplifiée avec la création des CSE, conduisant systématiquement à des convocations devant les tribunaux. Je ne pense pas que le CSE nous désorganisera et nous réduira à néant car nous





sommes des militants et pouvons encore faire beaucoup de choses mais regardons comment nous pouvons nous défendre car cela n'est plus acceptable.

Il y a encore beaucoup de choses à faire mais la restructuration de la CGT et la fusion des fédérations sera inévitable car le gouvernement a mis en place un système qui nous y conduira. Le problème est de savoir ce que nous faisons pour accompagner les camarades qui ont lutté avec nous pendant des années et leur garder une place dans le syndicat. Le CSE nous réapprend à travailler ensemble, entre titulaires et suppléants, car sinon, ces derniers ne serviront plus à rien. Nous devons nous réapproprier le travail syndical de manière différente et le 52ème congrès devra nous y aider.

Nous ne trouverons rien d'extraordinaire dans le document d'orientation puisqu'il est à peu près le même depuis vingt ans. Il ne nous a pas permis

non plus d'avancer de manière pertinente et cohérente mais c'est à nous de le changer, de nous le réapproprier et de le faire grandir dans le bon sens.

Cyril MONJE

Nous ne sommes pas sur la même longueur d'onde : la bataille a été ouverte pour supprimer le CSE et revenir à ce qui existait précédemment. Je rappelle d'ailleurs que les CSE sont soumis à négociation dans les entreprises et que si les syndicats sont forts, ils peuvent obtenir la même chose – et même davantage – que précédemment, mais la CGT doit revendiquer pour la suppression du CSE et le maintien de tous nos candidats.

Boris PLAZZI

Pour avoir participé à la rédaction du document d'orientation, je peux dire que nous avons essayé de faire un document le plus ramassé possible mais cela s'est avéré difficile. Il

risque donc d'être un peu « copieux » je tenais déjà à m'en excuser au nom de la Commission qui l'a rédigé.

Ce document d'orientation est amendable. Vous avez fait part de propositions, sur les libertés syndicales par exemple, et les amendements permettront de le modifier pour le faire correspondre davantage aux attentes des syndiqués et des syndicats.

La CGT n'est pas en déclin mais elle ne progresse pas aussi vite que nous le voudrions, d'une part parce que nous faisons face à un patronat et à un gouvernement qui ne nous font pas de cadeau, d'autre part parce que notre organisation est un frein à notre déploiement. Soit son évolution nous sera imposée par le grand capital et le Medef, soit nous nous disons les choses sans concession et c'est l'idée que nous retenons pour le 52ème congrès. L'organisation actuelle de la CGT est en effet sensiblement la même que celle de 1895 alors que les choses ont changé depuis. Notre structuration territoriale ne correspond peut-être plus aux bassins d'emplois actuels et nos fédérations ne correspondent peut-être pas à ce qu'en attendent les syndiqués.

Je pense qu'il faudrait réfléchir à la possibilité de discuter entre nous de la création d'une fédération de l'Industrie. J'ai l'impression que beaucoup s'interrogent sur ce sujet.

Le congrès pourrait donc nous fournir l'occasion d'en débattre mais il ne faudra pas que ce soit un congrès d'initiés et de structures mais bien un congrès de syndiqués. Cette question a d'ailleurs déjà été évoquée voilà trente ans, puis lors du 48ème congrès confédéral, durant laquelle nous avons voté une résolution qui engageait les syndicats, les UD et les fédérations à discuter de leur organisation.

Sur les AG des syndicats, il faut effectivement que nous préparions le congrès avec eux. Réunir les syndiqués en dehors de leur temps de travail pour parler de cinq grands thèmes peut paraître lourd mais on peut peut-être le faire en plusieurs fois. La Fédération et la Confédération sont également disponibles pour organiser ces débats – un flyer dématérialisé a d'ailleurs été diffusé sur le sujet.

Sur le thème n°1 (évolution de l'industrie, numérique, intelligence artificielle, gains de productivité, maximisation des profits, dégradation des conditions de travail, éclatement des collectifs de travail), les syndiqués de la Métallurgie auront certainement des choses à dire car nous portons des alternatives dans les territoires et les entreprises.

Sur le thème n°2 (statut des travailleurs), nous militons depuis plusieurs années pour une convention collective nationale et je pense que

les métallos auront là aussi des choses à dire.

Sur le thème n°3 (rapport de force), nous sommes en négociations avec l'UIMM depuis quelques années sur la convention collective nationale et nous mettons en œuvre une stratégie de lutte pour peser sur les négociations et fédérer les luttes dans notre profession. Nous pouvons donc partager certaines expériences. Nous avons par exemple organisé une grande manifestation à Paris en octobre 2017 et fait reculer comme nous l'avons pu les prétentions patronales. Nous envisageons d'autres temps de mobilisation dont nous pouvons discuter, même si nous butons sur l'élargissement du mouvement.

Sur le thème n°4 (syndicalisation et déploiement), la FTM enregistre en moyenne 4 000 nouvelles adhésions chaque année mais en perd autant. Il faut donc faire de la syndicalisation une priorité de notre organisation et nous pourrons partager lors du congrès l'expérience de notre Fédération.

Enfin, sur le thème n°5 (la mondialisation du capital), nous pouvons montrer comment nous luttons contre ses conséquences, en particulier la mise en concurrence des travailleurs, chaque jour dans nos entreprises. La Fédération pousse aussi à la mise en commun avec deux

groupes d'organisations progressistes internationales dits « d'Annecy » et « de Paris ». Cela fait partie des expériences que nous pourrons livrer au 52ème congrès confédéral.

Sur le mandatement, Amar nous a alerté sur le fait que les délégués devaient être désignés de manière démocratique, après des AG de syndicats, dans les territoires, avec des PV de désignation, dans un esprit de coopération entre UD, Fédération et syndicats, en privilégiant des critères de diversité (jeunes, femmes, ICT). Venir au congrès avec le solde des FNI et cotisations de 2017 et 2018 est aussi un engagement que nous devons prendre aujourd'hui car cela fait partie de nos règles de vie et de nos statuts.

Il faut aussi traiter la question des besoins de financements dans les territoires car la question se posera tôt ou tard et qu'il est préférable de l'anticiper plutôt que d'agir dans l'urgence.

Environ un tiers des délégués (29 sur 85) a été désigné. La date limite est le 21 décembre. Il faut donc accélérer le processus.

Nous réunirons les délégués courant mars pour les aider à se préparer au congrès et évoquer avec eux les documents qui y seront abordés.

Christine CIOL

Nous allons maintenant revenir sur l'adresse du Conseil national aux syndicats. Je pense que

si nous y ajoutons les propositions de la CGT, ce document pourrait tout à fait s'adresser à la population.

Alain HEBERT

La Fédération travaille actuellement sur trois tracts : un sur le pouvoir d'achat, un autre sur le Smic, un troisième sur le salaire socialisé. N'oubliez pas d'aller sur la page Facebook et le site de la Fédération où vous trouverez des éléments.

Concernant le contenu de l'adresse aux syndicats, l'idée du « tous ensemble » entre gilets jaunes, gilets verts et gilets rouges n'y apparaît pas. Je pense qu'il faudrait y aborder la question de la « casse » en général et pas seulement celle du Code du travail.

Dans le quatrième paragraphe, il est dit que les gilets jaunes « veulent un autre monde ». Ne voulons-nous pas nous aussi un nouveau monde ? Il faut donc trouver une formule qui montre que

nous voulons tous que cette société change.

Je pense qu'il faut aussi que nous appelions à la grève, ou du moins que nous montrions que nous ne refusons rien, et sans attendre les autres. Si des camarades pensent que cela est possible pour le 8 ou le 9, je dis banco !

Je pense qu'il faut revenir sur l'importance du Smic, qui est la base des salaires.

Je pense qu'il faut être plus dur sur la responsabilité du patronat dans la situation actuelle, notamment sur la question de la baisse des salaires et des cotisations sociales.

Dernier point : il faudrait expliquer les raisons de la journée du 14 décembre, date importante où devrait être négociée l'augmentation du Smic

Jean-Bernard ETCHEMENDY,

Sintertech, USTM 64-40

J'ai apporté au texte quelques modifications que je vous communiquerai. Mon idée



était de montrer une CGT plus dans l'initiative. J'ai aussi pris l'exemple de la campagne sur le coût du capital, qui a aidé à la prise de conscience. J'ai réaffirmé que nous étions pour une société plus juste et que nous pensions qu'elle pouvait être construite.

A propos du Smic et de la baisse des cotisations, il faut aller plus loin en expliquant les conséquences sur le modèle social français.

Enfin, j'ai repris l'expression « c'est le moment ! » car je crois que cela correspond bien à la réalité actuelle, mais sans le répéter à chaque phrase. J'ai donc tourné le paragraphe différemment pour ne pas laisser penser que notre organisation venait de se réveiller. Je voulais montrer que nous avons enfanté le ras-le-bol qui s'exprime actuellement, même s'il s'exprime sous une forme un peu frustrante pour nous.

Lucien GRIMAULT

J e ne vois dans cette adresse aucun mot sur les retraités alors que nous sommes un outil essentiel de la Fédération et que cette catégorie paye très chèrement la politique d'Emmanuel Macron. Je pense donc que ce sujet mériterait au moins une ligne.

Daniel HENRY

J e voudrais moi aussi rappeler que l'UFR fait partie de la Fédération. Je me demande également s'il est nécessaire de commencer cette adresse

par la phrase « le peuple veut être le peuple » et propose de l'enlever.

Cyril MONJE

C e tract doit être positif et si nous n'y rappelons pas l'historique des acquis sociaux, nous risquons de nous « planter ». Il faut montrer que la CGT « fait le boulot » et est incontournable.

Jacques BAQUIER

D ans le deuxième paragraphe, je rajouterai, après « depuis la crise financière de 2008, nous n'avons cessé de répéter qu'il était possible de faire autrement », la phrase « et nous avons fait des propositions ».

Dans le quatrième paragraphe, à propos de la colère sociale, je partage l'idée que nous voulons tous un autre monde. La question est de savoir lequel au juste.

Je propose la formulation « C'est le moment d'amplifier partout et rapidement le mouvement à partir de nos valeurs et revendications. C'est le moment, dans chaque entreprise, d'organiser les mobilisations pour stopper l'austérité, la casse des droits conquis pas les salariés et d'imposer d'autres choix de société ».

Adrien PETRE

J e suis d'accord avec Alain pour dire qu'il faut mentionner la possibilité de la grève le 14, en parlant par exemple dans la dernière ligne d'une journée

interprofessionnelle « de grève » et de manifestation.

Qu'en est-il par ailleurs de la journée de samedi prochain ? Nous avons des syndiqués impliqués dans le mouvement des gilets jaunes. Le risque serait de laisser penser aux syndiqués qui participeront à des actions samedi prochain que cela ne serait pas juste. Peut-être faudrait-il trouver une formulation par laquelle nous les inviterions à porter nos revendications dès samedi prochain sur les ronds-points et à travailler à la convergence pour gagner.

Christine CIOL

C e n'est pas vraiment ce que j'ai retenu de nos débats mais je pense que tous nos camarades qui ont l'intention de se joindre aux cortèges le font déjà. Je ne sais pas s'il serait judicieux d'appeler à y participer samedi prochain.

Isabelle HERAULT

J e suis interpellée par la phrase « c'est le moment » qui semble vouloir dire que nous n'avons rien fait avant. Je préférerais la phrase « continuons d'amplifier le mouvement ».

Christine FAGE

L a phrase commençant par « les contours sont plutôt flous, parfois contradictoires... » me paraît trop lourde. Il me semble également important de dire, après la phrase « à l'image du président du Medef qui se dit favorable à l'augmentation du Smic

mais sous la forme de baisse de cotisations », que nous sommes contre cela.

Fabrice FARGHEOT

C oncernant le recueil des exigences des salariés et la construction de cahiers revendicatifs, nous pourrions peut-être introduire certaines de nos repères revendicatifs, notamment le salaire minimum à 1 800 euros bruts et la réduction du temps de travail à 32 heures. Peut-être faudrait-il aussi réaffirmer que nous ne nous contentons pas de la journée du 14 mais que nous travaillons à l'ancrage des luttes dans les entreprises.

Christine CIOL

N ous pouvons peut-être rappeler certains repères revendicatifs de la CGT mais ce document s'adresse aux syndicats, qui les connaissent déjà.

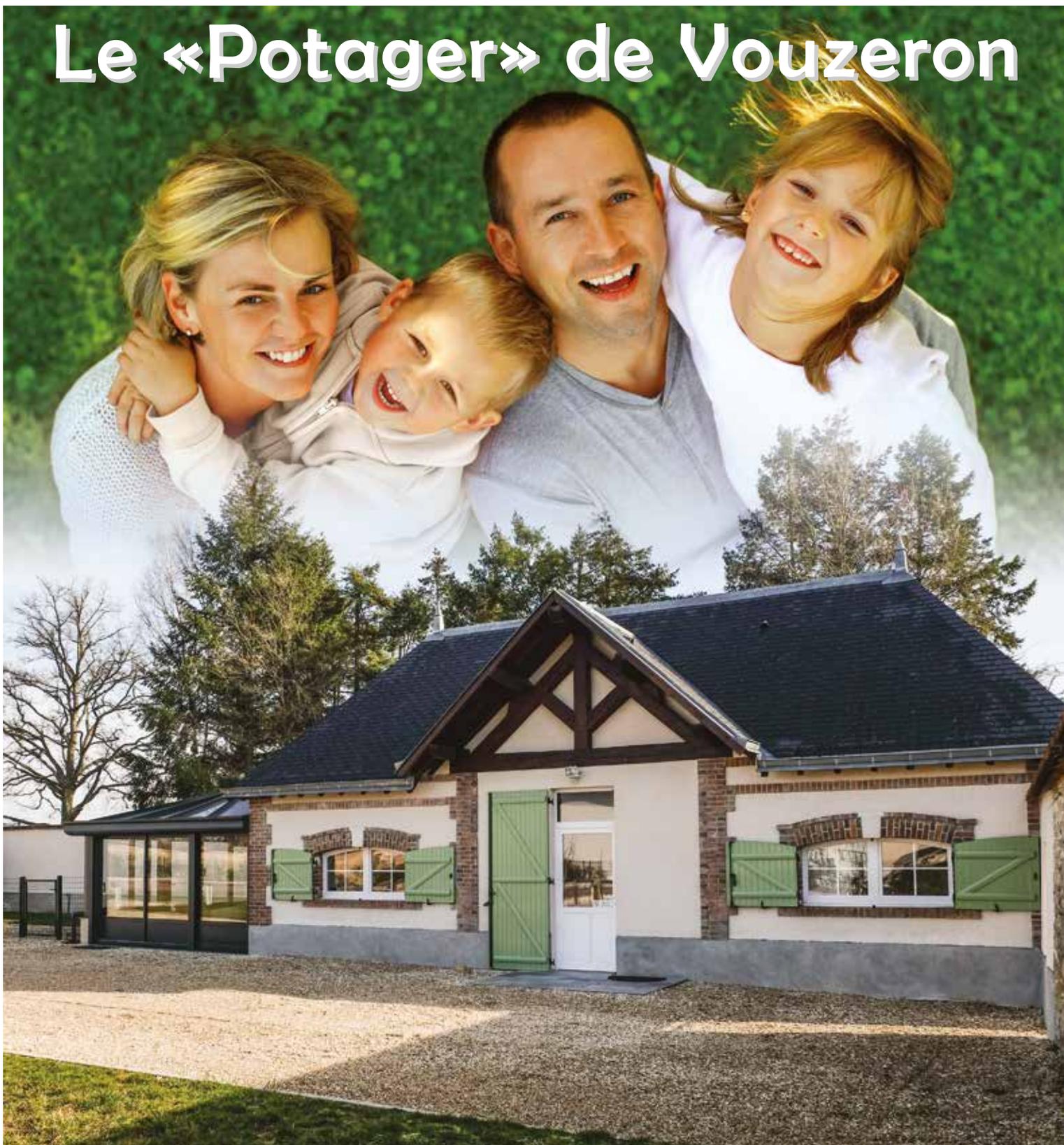
Jean-Bernard ETCHEMENDY

L es modifications que je propose vont bien dans le sens d'une adresse aux syndicats car pour mettre en œuvre des décisions, il faut bien les partager.

Christine CIOL

N ous prendrons en compte vos remarques pour construire un autre document que nous enverrons dès ce soir aux syndicats.

Le «Potager» de Vouzeron



Location de pavillon de vacances en Sologne
semaine et week end

Réservations possibles via Abritel (www.abritel.fr/location-vacances/p1492982) pour tous.
Syndiqués de la Métallurgie prix spéciaux (-50%) nous contacter au 0153364602 ou contact@ufm-idf.fr



DIAGNOSTIC D'IMPACTS

Comprendre vos enjeux pour préparer vos négociations

Après avoir engagé des changements profonds dans l'exercice du mandat des représentants du personnel et des délégués syndicaux à l'occasion des lois Rebsamen et El Khomri, les ordonnances Macron bouleversent à nouveau l'organisation du dialogue social au sein des entreprises.



POURQUOI RÉALISER UN DIAGNOSTIC D'IMPACTS DES ORDONNANCES ?

Les comités d'entreprise et les CHSCT vont fusionner et les moyens disponibles pour les élus vont être réduits. Quels sont les pièges à éviter ? Comment faut-il se préparer et anticiper les objectifs de votre direction ?

Nous vous proposons de vous accompagner dans cette période de forte turbulence.

QUELS SONT LES AVANTAGES D'UN DIAGNOSTIC D'IMPACTS ?

- 1 Une intervention précise en une matinée,
- 2 Identifier vos priorités et vos points de vigilance,
- 3 Des consultants spécialisés dans l'accompagnement des représentants du personnel.

Tarifs : nous consulter
 ☎ : 01 53 62 70 00

www.secafi.com